

Les sous-bassins de vie et d'emploi de l'aire urbaine de Paris

Quelle réalité en 2010 ?

juillet 2013

Sommaire

Principaux résultats et conclusion de l'étude	p 2
Introduction	p 5
La structuration de la région par ses pôles d'emploi a peu évolué	p 7
Des échanges asymétriques entre les pôles majeurs et les bassins secondaires	p 13
Les sous-bassins d'emploi correspondent à des bassins de vie	p 29
Annexe 1 : Liste des communes composant les pôles	p 32
Annexe 2 : Caractéristiques des sous-bassins d'emploi	p 33
Annexe 3 : Autonomie des sous-bassins d'emploi en 2001	p 34
Annexe 4 : Part des flux internes pour les motifs études, achats, loisirs & visites et affaires personnelles & démarches administratives dans les sous-bassins d'emploi	p 35
Annexe 5 : Glossaire	p 36
Bibliographie	p 37

Principaux résultats et conclusion de l'étude

Notre principal objectif a été d'actualiser une précédente étude sur les bassins de vie et d'emploi qui concluait à un réel fonctionnement local des aires d'influence des pôles d'emploi secondaires de l'aire urbaine de Paris ; les pratiques de déplacements des Franciliens, en 2001, permettaient de dire que ces aires d'influence ou sous-bassin d'emploi étaient aussi des sous-bassins de vie. Il s'agissait en particulier de vérifier que la part des déplacements internes à ces sous-bassins restait prépondérante, et/ou si possible de mesurer son évolution.

La première étape a donc été de redéfinir les pôles d'emploi ; S. Berroir et alii de Géographie-cités ont ainsi actualisé en partenariat avec la Driea, leurs périmètres de pôles multicommunaux, en suivant la même méthode qu'en 1999. Deux niveaux de pôles ont à nouveau été identifiés (en fonction notamment de leur taille, leur espacement et leur polarisation) : les pôles centraux et les pôles secondaires. Ces deux niveaux correspondent à un schéma centre-périphérie, donc à une organisation multipolaire, hiérarchisée et dominée par son centre.

A partir de ces pôles secondaires, nous avons actualisé les périmètres des sous-bassins d'emploi ; cet exercice n'a pas pour but de proposer un zonage « unique » et « systématiquement pertinent » de la région, d'autant plus que de nombreuses communes multipolarisées ne peuvent être rattachées statistiquement à l'un ou l'autre pôle. Ces périmètres permettent cependant d'étudier les comportements de mobilité des résidents des sous-bassins.

Ainsi, pour comprendre le fonctionnement régional, résultant des pratiques effectives des Franciliens, nous avons successivement décrit :

- les flux domicile-travail entre les pôles majeurs et les bassins secondaires,
- les flux domicile-travail entre les bassins secondaires,
- l'ensemble des déplacements des résidents des bassins secondaires.

Quelques enseignements ressortent de la synthèse de ces travaux, même s'ils doivent être complétés par des approches à des échelles plus fines, mais aussi par la prise en compte des déplacements non quotidiens, ceux du week-end notamment.

La structuration de l'espace régional présente une certaine maturité ou stabilisation, comparée aux fortes évolutions des dernières décennies du 20ème siècle ; cette stabilisation de la structuration régionale n'est peut-être qu'un palier.

Le périmètre des pôles et bassins secondaires évolue peu, bien que l'emploi ait tendance à se développer à la périphérie des pôles plus que dans les pôles ; deux exceptions notables, les pôles de Gennevilliers et Lagny-sur-Marne s'élargissent ainsi que leur aire d'influence.

L'accroissement des difficultés rencontrées ces dernières années par les ménages pour se loger à Paris et en petite couronne pourrait modifier les équilibres.

Les sources utilisées limitent les analyses en dynamique, et cette analyse régionale doit être complétée par des analyses plus fines.

Les pôles secondaires structurent leurs aires d'influence, ou sous-bassins d'emploi, qui sont aussi de véritables sous-bassins de vie ; les deux niveaux de pôles identifiés (majeurs et secondaires) correspondent à deux échelles de fonctionnement superposées.

En moyenne, les résidents des sous-bassins travaillent plus souvent dans leur sous-bassin que dans les pôles majeurs parisiens.

Certains bassins secondaires recrutent des actifs résidents dans les pôles majeurs, même si les flux vers les pôles majeurs représentent trois fois le flux en sens inverse.

Les sous-bassins d'emploi sont des sous-bassins de vie : Les déplacements autres que domicile-travail sont très majoritairement internes au sous-bassin d'emploi.

Les flux domicile-travail entre pôles et/ou sous-bassins sont plus nombreux entre voisins. En particulier :

- Le pôle Paris-la Défense recrute massivement dans le bassin proche de Gennevilliers, où réciproquement nombre de ses actifs travaillent ; les échanges sont également nombreux avec le sous-bassins de Boulogne.
- Les flux domicile-travail sont intenses et symétriques entre Versailles et Trappes-Guyancourt, ils dessinent ainsi un grand territoire composé de sous-bassins interdépendants.

La longueur des déplacements domicile-travail varie fortement selon les territoires ; elle est notamment liée au taux d'emploi ; un taux d'emploi local faible implique un fonctionnement plus fréquent à une échelle plus large.

Les pratiques effectives des Franciliens privilégient un fonctionnement local au sein de sous-bassins de vie et d'emploi structurés par des pôles d'emploi secondaires ; ce fonctionnement local évite d'engorger davantage le niveau régional, dont le bon fonctionnement est essentiel pour préserver les avantages d'agglomération. Ainsi, privilégier un bon fonctionnement local pour préserver le fonctionnement régional reste un objectif pertinent ; sa déclinaison versant aménagement reste le renforcement des centres secondaires pour qu'ils offrent logements, équipements et emplois ; sa déclinaison versant déplacement reste l'amélioration de l'accessibilité interne de ces sous-bassins en complément de l'accessibilité entre centres proches ou régionale.

Les sous-bassins de vie et d'emploi de l'aire urbaine de Paris

Quelle réalité en 2010 ?

Introduction

Les débats sur l'organisation spatiale optimale des grandes aires urbaines, et de l'Île-de-France en particulier, tendent à opposer les arguments en faveur de la concentration, et ceux qui font valoir leurs limites en raison des effets négatifs qu'elle entraîne.

Les avantages directs de la concentration ou économies d'agglomération seraient plutôt économiques. Ses désavantages, ou effets indirects, concerneraient surtout les volets environnemental et social : la concentration produit une certaine compétition pour l'occupation du sol, dont le prix augmente et entraîne une dispersion des habitants et des activités à faible valeur ajoutée, et au final une forte consommation de foncier et des déplacements toujours plus longs.

Une forme polycentrique, hiérarchisée ou pas, serait vertueuse pourvu néanmoins qu'elle autorise un fonctionnement à plusieurs échelles : un fonctionnement local grâce à la présence d'emplois, de logements, de services, d'équipements de loisir directement accessibles dans les divers centres ; le bon fonctionnement de cette (ces) échelle (s) locale (s), préservant ainsi un fonctionnement « métropolitain »¹. Cette réserve est importante, en effet l'hypothèse (et même l'intérêt) du rapprochement emploi/habitat est particulièrement discutée.

Les pratiques effectives des franciliens permettent d'apporter quelques éclairages sur ces débats très théoriques, et nécessairement simplificateurs ; ces comportements résultent en effet de multiples compromis fonction du contexte local, et articulant données personnelles², démographiques, marché du logement, localisation et accessibilité des emplois, et des équipements de toute nature, et donc offre de transport et localisation des aménités.

Concrètement, la superposition des bassins de vie et d'emploi est-elle observée, ou au contraire la dissociation entre espaces résidentiels et de travail est-elle devenue la forme dominante de l'agencement régional, conséquence d'une mobilité « généralisée », « facilitée ». La présence d'emplois, d'espaces de loisirs, de commerces, d'équipements permet-elle de limiter la demande de transport ?

La structuration interne de l'aire urbaine de Paris est mal connue, d'une part le poids et l'influence de la capitale masque les pôles secondaires et d'autre part les pôles secondaires sont proches et leurs aires d'influence se recouvrent partiellement.

Plusieurs études conduites à partir des pratiques effectives des franciliens à la fin des années 90, confirmaient cependant à la fois un fonctionnement à plusieurs échelles de l'aire urbaine de Paris, et une structuration qui ne semblait pas optimale, en raison des grandes disparités entre l'est et l'ouest de la région notamment d'accès à l'emploi.

1) Il s'agit en réalité d'échelles emboîtées.

2) Les pratiques de mobilité dépendent du rapport au cadre de vie N. Louvet H. Nessi 2012

En particulier, une étude de Géographie-cités, « mobilités et polarisations : vers des métropoles polycentriques », décrit la répartition de l'emploi dans l'espace francilien, en 1999 ; cet emploi, est alors concentré d'une part dans un ensemble de « pôles majeurs » formé des arrondissements parisiens augmentés des communes de l'ouest autour de la Défense³, et d'autre part dans des pôles secondaires composés d'une ou plusieurs communes⁴.

Reprenant les conclusions de Géographie-cités, nous avons pu décrire les aires d'influence de ces deux niveaux de pôles : l'influence de l'ensemble formé par les pôles majeurs, mesurée par les déplacements pendulaires est nettement régionale, on vient de loin pour travailler à Paris où les emplois sont nombreux, d'autant plus que l'offre de transport radiale est importante⁵. Cependant les pôles secondaires, ayant un important recrutement de main d'œuvre dans un territoire qui leur est proche, structurent également des bassins d'emploi secondaires. **L'Enquête Globale Transport (EGT) de 2001 permettait d'indiquer alors que ces bassins d'emploi secondaires sont aussi des bassins de vie** ; en effet, selon cette enquête, les résidents de ces bassins secondaires effectuent une part importante de leurs déplacements hors motif domicile-travail sans sortir du périmètre de ces bassins. Cette part est très majoritaire pour les bassins de grande couronne (supérieure à 70%), plus faible à proximité du périphérique, mais quand même supérieure à 60% pour Créteil ou Saint-Denis. Ce résultat est apparu cohérent avec la structure de l'emploi dans les pôles, car la plupart de ces pôles concentrent à la fois des emplois de production et de service aux ménages, ce sont donc des centres secondaires qui structurent bien leur territoire.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Les observations plus récentes de l'emploi et la nouvelle EGT, qui s'est déroulée entre 2009 et 2011 confirment-elles ces résultats, permettent-elles de préciser les choses ?

Pour apporter des éléments de réponse, nous avons choisi d'actualiser notre étude, en reprenant la même démarche :

- le périmètre global de l'étude reste l'aire urbaine de Paris dans sa définition de 1999,
- le périmètre des pôles a été actualisé par Géographie-cités avec la même méthode que précédemment,
- les périmètres des sous-bassins d'emploi ont été définis à partir des flux domicile-travail avec la même méthode que précédemment (source Recensement de la Population),
- l'EGT permet de vérifier que ces sous-bassins d'emploi correspondent à des sous-bassins de vie.

3) Levallois-Perret, Rueil-Malmaison, Suresnes, Puteaux, Nanterre, Courbevoie, Neuilly-sur-Seine

4) Berroir S. et Alii 2004

5) Armand L, Rohaut P 2005

La structuration de la région par ses pôles d'emploi a peu évolué

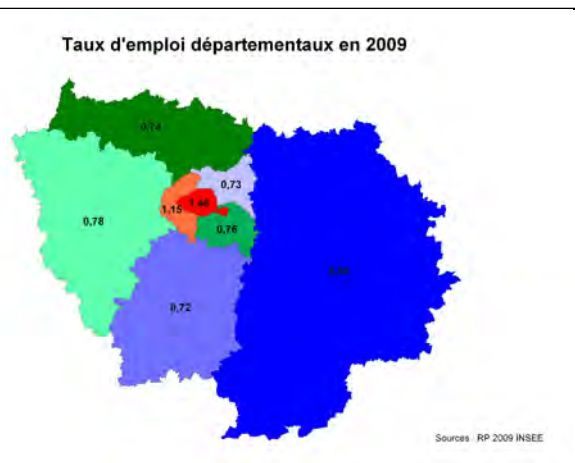
En première approche les dynamiques récentes de la structuration régionale semblent marquer une pause, comparées aux fortes évolutions antérieures de la région, comme si son organisation arrivait à une certaine maturité ; le poids de la grande couronne qui progressait depuis plusieurs décennies pour la population puis pour l'emploi semble stabilisé depuis 1999 ; ainsi, les écarts de taux d'emploi entre départements évoluent peu : en 2009 ce ratio, qui rapproche offre et demande d'emploi, est en légère progression dans les Hauts-de-Seine, tandis que les deux autres départements de petite couronne restent très déficitaires. A Paris, la longue période de baisse rapide de ce taux d'emploi semble terminée, confortant ainsi la capitale dans son statut de premier pôle d'emploi.

Cependant des évolutions plus qualitatives ont eu lieu ; les inégalités de niveau de vie ont eu tendance à s'accroître, renforçant l'opposition nord-est/sud-ouest en petite couronne⁶, alors que de nombreuses communes en grande couronne accueillent surtout des ménages aux revenus moyens.

Cette organisation se traduit par des déplacements domicile-travail toujours plus longs pour les résidents de Seine-et-Marne, et toujours plus courts pour les Parisiens ; cependant ce sont les pôles d'emploi des Hauts-de-Seine qui recrutent le plus loin⁷.

Taux d'emploi départementaux et régional en 1990, 1999 et 2009

	Taux d'emploi 1990	Taux d'emploi 1999	Taux d'emploi 2009
Paris	1,61	1,44	1,46
Hauts-de-Seine	1,11	1,13	1,15
Seine-Saint-Denis	0,71	0,73	0,73
Val-de-Marne	0,77	0,78	0,76
Seine-et-Marne	0,65	0,67	0,66
Yvelines	0,74	0,77	0,78
Essonne	0,69	0,72	0,72
Val d'Oise	0,65	0,70	0,74
Ile-de-France	0,95	0,93	0,94



Données : RGP 1990 & 1999 et RP 2009 INSEE

Les contours des pôles ont peu évolué, mais ont tendance à s'élargir

La nouvelle étude de Géographie-cités⁸ a permis d'actualiser les contours des pôles d'emploi en 2006, en reprenant la même méthode qu'en 1999, et le même périmètre d'étude, à savoir l'aire urbaine avant son actualisation par l'Insee en 2010. Compte tenu de la proximité entre les pôles d'emploi et du recouvrement partiel de leurs aires de recrutement, leur délimitation nécessite de recourir à une série d'indicateurs ; en plus des indicateurs classiques : volume d'emploi, pic de densité, intensité et sens des flux pendulaires, la méthode mise en œuvre s'attache à limiter les recouvrements des aires d'attraction des différents pôles en regroupant le cas échéant, les communes ayant des aires d'influence identiques, au sein de pôles multicommunaux. Les pôles ainsi définis, sont particulièrement pertinents pour définir des aires d'influence présentant peu de recouvrements.

6) M. Sagot l'au Île-de-France 2011, JC. François et alii Géographie-cités-Driea 2012

7) P. Rohaut, P. Cariou Driea 2012

8) S. Berroir et alii, Géographie-cités, Driea 2011

Le zonage en aire urbaine

Le zonage en aire urbaine de l'Insee permet de regrouper autour des agglomérations (unités urbaines) l'ensemble des communes de leur aire d'influence ; cette influence est estimée à partir des relations domicile-travail.

En 1999, l'aire urbaine de Paris déborde sur les départements de l'Oise, de l'Eure et de l'Eure-et-Loir, mais ne couvre pas complètement la Seine-et-Marne où se trouvent trois autres petites aires urbaines, Montereau-Fault-Yonne, Provins et Nemours. Le zonage en aires urbaines a été actualisé par l'Insee en 2010 : (le nouveau périmètre inclue désormais Nemours et Montereau), cependant nous avons conservé le périmètre utilisé en 1999 pour actualiser notre précédente étude. Notre objectif est de comprendre le fonctionnement interne de l'aire urbaine, particulièrement complexe dans sa partie la plus centrale, en raison de l'imbrication des échelles de fonctionnement et du volume des échanges.

Pour étudier les déplacements, nous utilisons l'Enquête Globale Transport, qui ne couvre que l'Île-de-France ; les bassins de vie ne pourront être décrits que dans leur partie francilienne.

Comme attendu l'emploi continue de se développer davantage hors des pôles que dans les pôles, mais souvent dans leur voisinage ; cette évolution, déjà soulignée pour les périodes précédentes⁹, aboutit parfois à un élargissement du pôle ; c'est en l'occurrence le cas **pour la commune de Colombes désormais rattachée au pôle de Gennevilliers, de même que pour Lieusaint, Serris, et Villebon-sur-Yvette rattachées respectivement aux pôles de Melun, Lagny-sur-Marne, et Massy.**

Définition des pôles par Géographie-cités

Les quatre indicateurs privilégiés pour déterminer les communes appartenant à un pôle sont :

- la position relative de la commune par rapport à son environnement en termes de densité d'emplois
- le nombre de communes dont c'est la première destination
- le nombre de communes dépendantes à plus de 10%
- le nombre de communes envoyant au moins un flux de plus de 10 actifs

Les regroupements en pôles multicommunaux dépendent de la réciprocité des échanges et de la similitude des aires de recrutement

Liste des communes composant les pôles en Annexe 1

Nombre d'emplois en 2009 dans les pôles majeurs

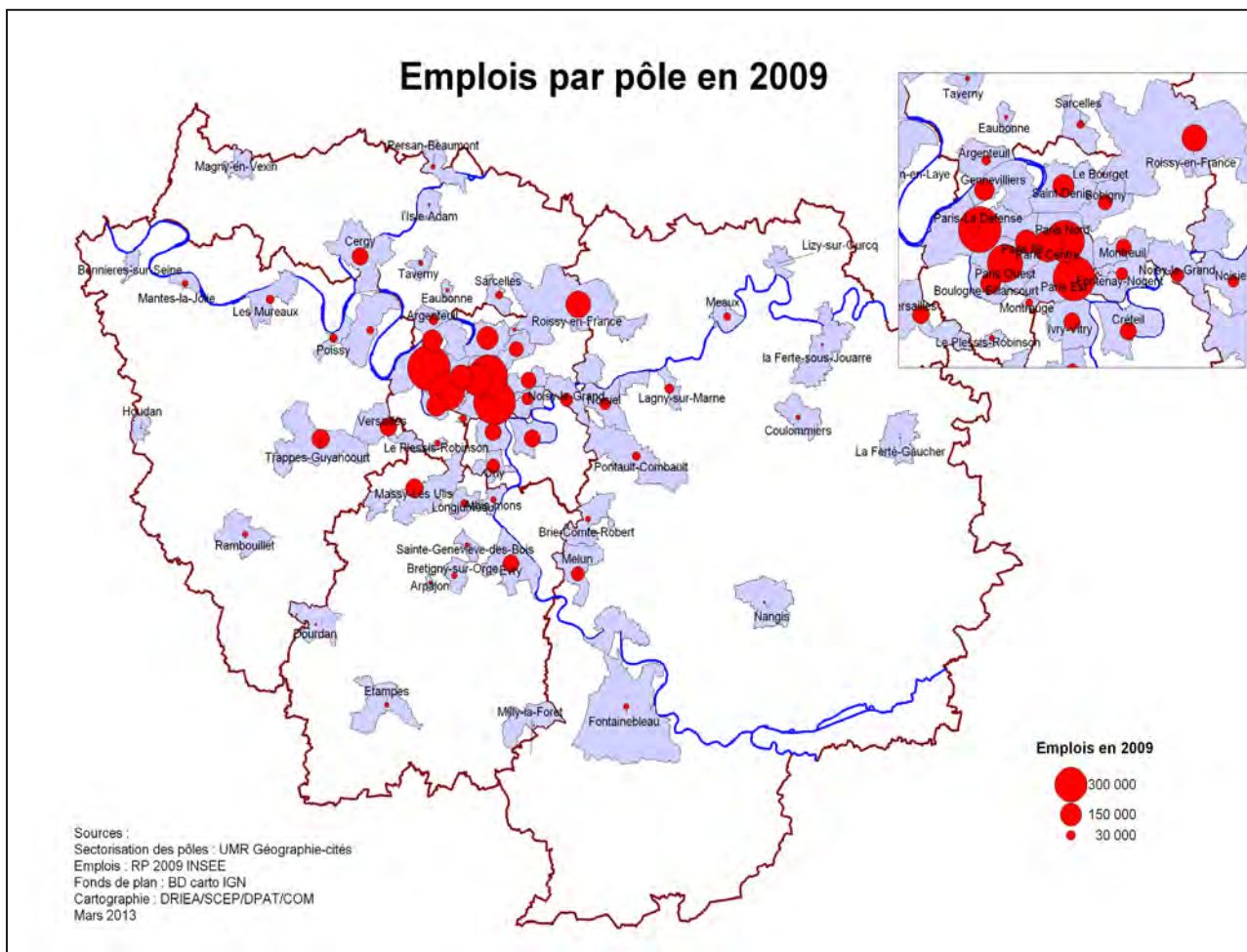
Pôle majeur	Emplois 2009
Paris 8e	164 000
Paris Centre	262 000
Paris Est	478 000
Paris Nord	431 000
Paris Ouest	358 000
Paris-La Défense*	555 000
Total	2 248 000

Données : RP 2009 INSEE

* le pôle Paris-la-Défense comprend le 17eme arrondissement, Nanterre, Courbevoie, Rueil-Malmaison, Levallois-Perret, Neuilly-sur-Seine, Suresnes, Puteaux

9) Francastel S 2007 , Gilli F 2003, Beckouche P et alii 1997

En 2009, les pôles majeurs représentent 2 248 000 emplois, soit 40% de l'emploi régional ; parmi les pôles secondaires, le plus important et aussi le plus spécialisé est Roissy-en-France qui se détache avec 193 000 emplois, suivi par six pôles entre 100 000 et 150 000 emplois, qui sont dans l'ordre décroissant Saint-Denis, Gennevilliers, Boulogne-Billancourt, Trappes-Guyancourt, Massy-les-Ulis et Versailles. Si la plupart de ces pôles sont multicommunaux, ce n'est pas toujours le cas. Les pôles monocommunaux sont relativement nombreux en grande couronne (Arpajon, Bonnières-sur-Seine, Brétigny-sur-Orge, Dourdan, Eaubonne, Étampes, La Ferté-sous-Jouarre...), et seuls Le Plessis-Robinson et Le-Bourget sont des pôles monocommunaux en petite couronne.



Evolution de l'emploi d'après le Recensement de la Population

La définition de l'emploi a évolué entre les recensements effectués jusqu'en 1999 et le nouveau recensement, donc à partir de 2006. En particulier, les personnes qui travaillent à temps partiel, ou exercent un emploi occasionnel ou de très courte durée, sont désormais intégrées dans l'emploi. Ainsi les évolutions d'emploi sont très différentes selon qu'on s'intéresse à l'ensemble des actifs ou aux seuls actifs de 25 à 54 ans, de manière à exclure les étudiants et les seniors particulièrement concernés par cet emploi partiel ou occasionnel. C'est pourquoi la prudence s'impose si l'on veut comparer les données d'emploi entre 1999 et 2010

Le périmètre des bassins d'emploi 2006 et des territoires multipolarisés évolue peu, cependant la périphérie de Marne-la-Vallée est plus structurée qu'en 1999.

Pour étudier le fonctionnement des territoires structurés par les pôles d'emploi secondaires, il faut délimiter ces territoires. Les migrations alternantes étant connues de façon plus exhaustive¹⁰ que les autres déplacements¹¹, nous déterminons les sous-bassins d'emploi à partir des navettes, puis nous testons l'autonomie des périmètres obtenus avec l'EGT, d'une part pour l'ensemble des déplacements et d'autre part pour les déplacements autres que domicile-travail pour approcher les bassins de vie.

Comme pour la précédente étude, **nous avons délimité les sous-bassins d'emploi en rattachant aux pôles secondaires les communes qui leur envoient 15% de leurs actifs résidents, hors actifs travaillant dans les pôles parisiens.** Le seuil de 15% est un compromis : il s'agit du seuil le plus faible permettant de limiter les superpositions entre bassins (ces superpositions représentant les communes attirées par plusieurs pôles secondaires au seuil de 15%), et permettant de limiter les communes qui n'apparaissent pas attirées par l'un ou l'autre pôle secondaire (soit leurs actifs autres que ceux qui travaillent dans les pôles majeurs travaillent localement, soit étant multipolarisées aucun pôle secondaire ne les attire pour au moins 15% d'entre eux).

Les périmètres des sous-bassins actualisés en 2006 sont très proches de ceux obtenus en 1999 ; les principales différences sont liées à l'évolution du pôle, périmètre et/ou volume d'emploi, ou à des effets de seuil à leur périphérie ; on retrouve ainsi :

- logiquement le bassin de Gennevilliers augmenté de Colombes, qui en plus de Villeneuve-la Garenne et Asnières comprend désormais Bois-Colombes et Clichy,
- le bassin de Lagny-sur-Marne d'une part augmenté de Serris et d'autre part dont l'emploi a fortement augmenté (+50% périmètre 2006) s'est nettement étendu,
- le bassin de Boulogne qui regroupe les communes de Boulogne, Issy-les-Moulineaux et Sèvres mais plus les 15ème, 16ème et 8ème arrondissements comme en 1999. On verra plus loin que les échanges restent très forts avec ces arrondissements,
- des évolutions également pour les plus petits pôles ayant soit nettement gagné des emplois comme Brie-Comte-Robert (+24% et extension du bassin) ou au contraire en repli (Lizy-sur-Ourcq).

Les sous-bassins identifiés ne couvrent pas l'ensemble du territoire, car de nombreuses communes ne peuvent être rattachées statistiquement à l'un ou l'autre pôle. Il s'agit en particulier de territoires bien reliés aux grands pôles parisiens :

- à l'ouest à partir de Paris, l'axe des communes de la vallée de la Seine, proches de l'A13,
- au nord l'axe attiré à la fois par Paris, Roissy-en-France, Saint-Denis,
- au sud le long des 2 branches du RERC des communes multipolarisées où ne s'affirment très localement que des centres relativement modestes, Sainte-Geneviève-des-bois, Bretigny-sur-Orge et Arpajon,
- à l'est les pôles et les bassins de Lagny-sur-Marne et Pontault-Combault s'étant affirmés le territoire paraît plus polarisé qu'en 2001 par les centres secondaires.

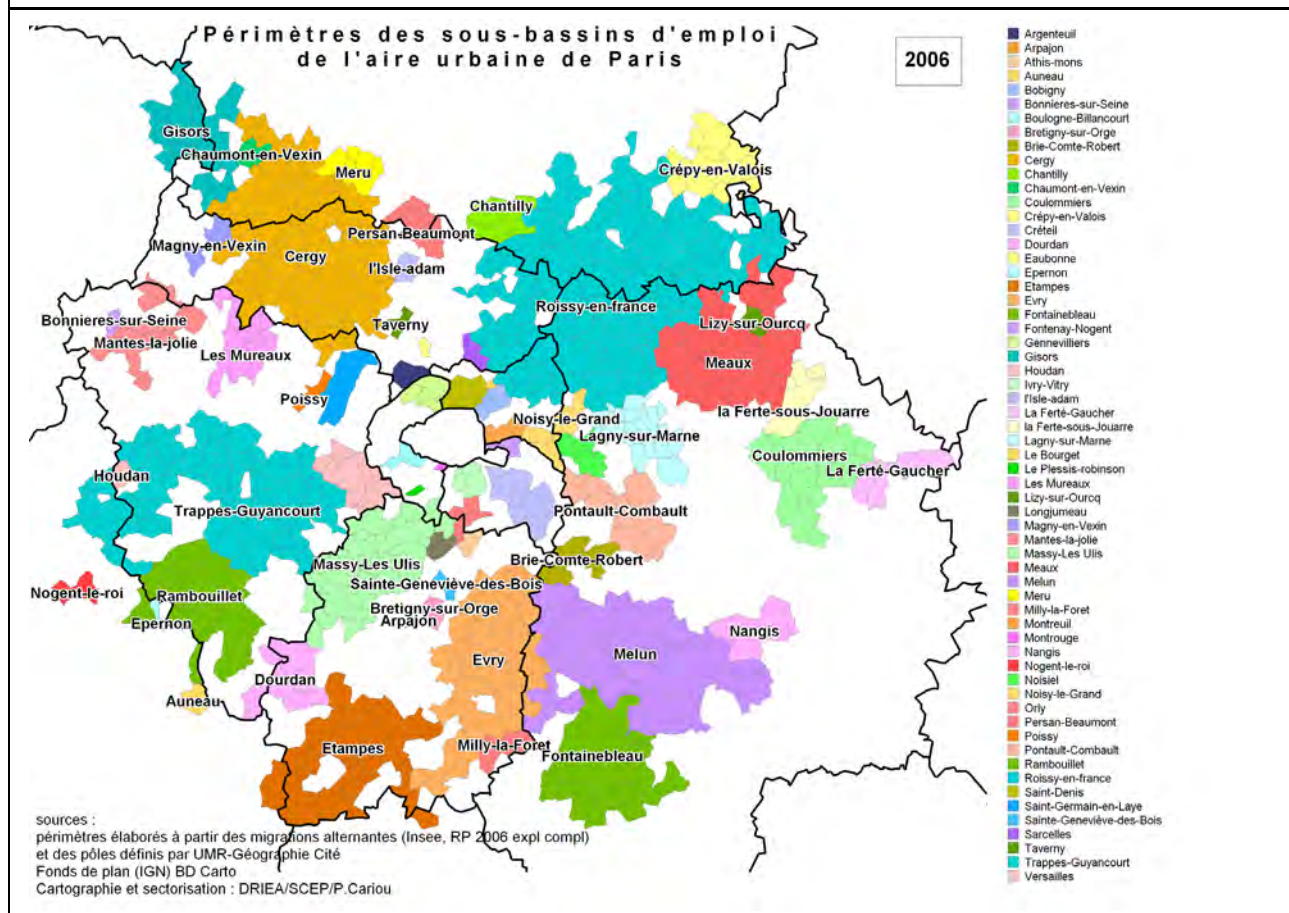
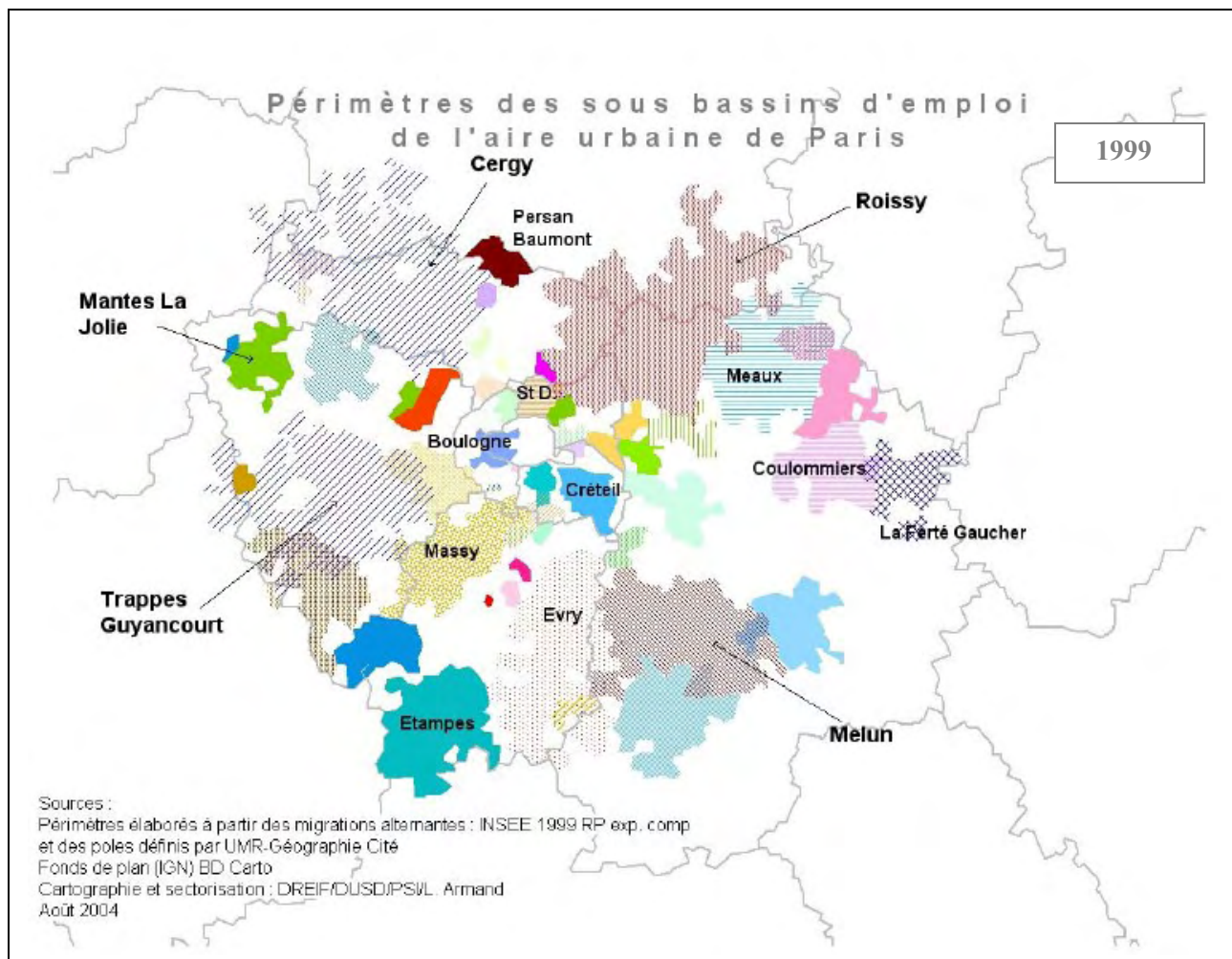
Des analyses plus fines permettraient éventuellement de dessiner des sous-bassins d'emploi de proximité.

Dans la région Ile-de-France, les pôles d'emploi secondaires représentent 2 153 000 emplois¹², et avec leurs bassins 2 519 000.

10) source RP Insee

11) source EGT

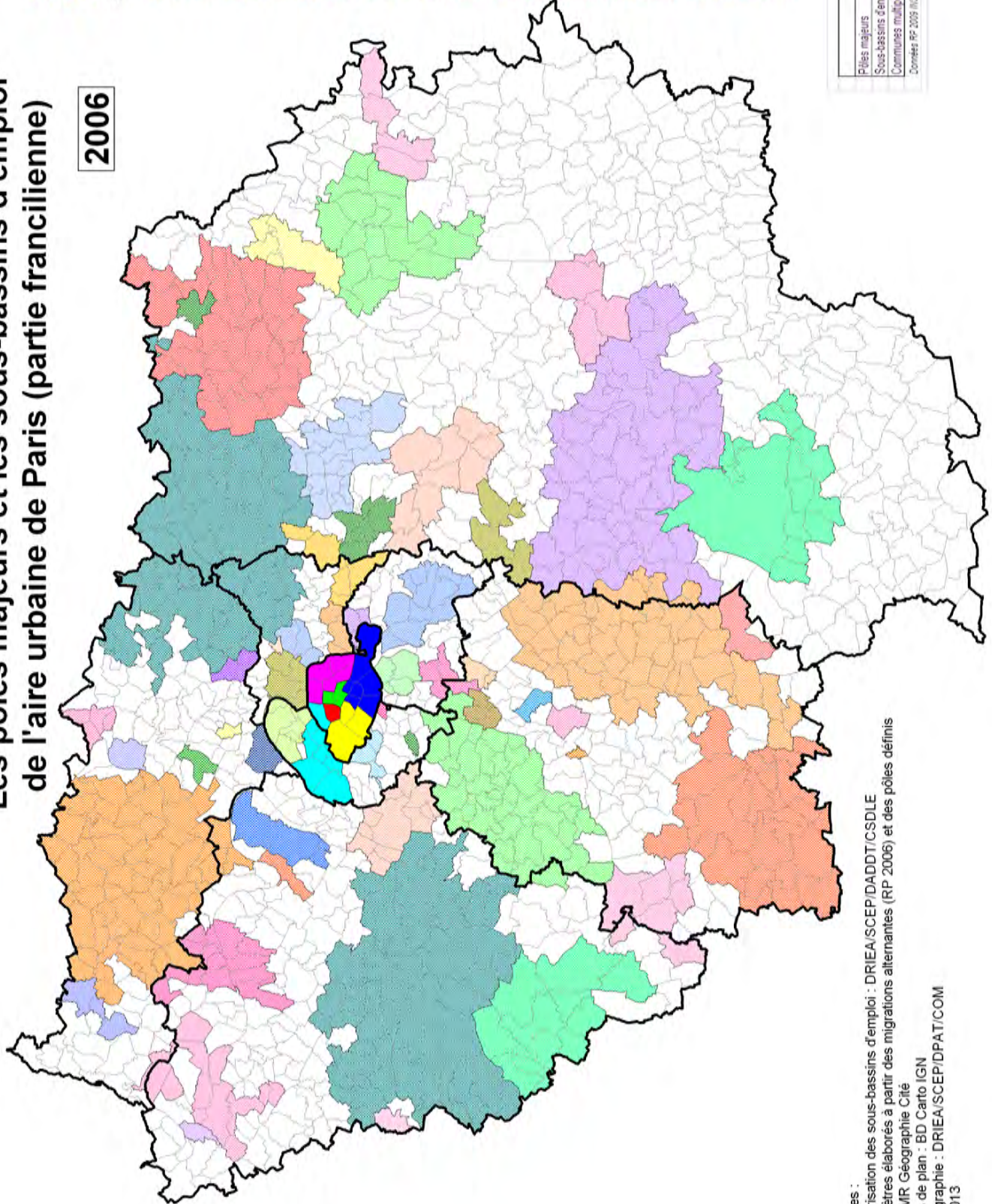
12) Les emplois de la commune de Chambly ont été inclus dans ce dénombrement bien que cette commune se situe dans le département de l'Oise.



Les pôles majeurs et les sous-bassins d'emploi de l'aire urbaine de Paris (partie francilienne)

2006

- Les pôles majeurs**
- Paris 9e
 - Paris Centre
 - Paris Est
 - Paris Nord
 - Paris Ouest
 - Paris-La Défense
- Les sous-bassins d'emploi**
- Argenteuil
 - Aulnay
 - Athis-mons
 - Bobigny
 - Bonnières-sur-Seine
 - Boulogne-Biancourt
 - Briegny-sur-Orge
 - Blie-Comte-Robert
 - Cergy
 - Coulommiers
 - Creteil
 - Dourdan
 - Eaubonne
 - Etampes
 - Evry
 - Fontainebleau
 - Fontenay-Flegant
 - Gennevilliers
 - Houdan
 - Joinville-le-Pont
 - La Ferté-Gaucher
 - La Ferté-sous-Jouarre
 - Lagny-sur-Marne
 - Le Bourget
 - Le Plessis-robinson
 - Les Mureaux
 - Lizy-sur-Ourcq
 - Longjumeau
 - Magny-en-Vexin
 - Mantes-la-Jolie
 - Massy-Les Ulis
 - Meaux
 - Mellun
 - Milly-la-Forêt
 - Montreuil
 - Montrouge
 - Nangis
 - Nogent
 - Nossey-le-Grand
 - Orly
 - Persan-Beaumont
 - Poissy
 - Pontault-Combault
 - Rambouillet
 - Roissy-en-France
 - Saint-Denis
 - Saint-Germain-en-Laye
 - Saints-Genève-Jacq-Bois
 - Sarcelles
 - Taverny
 - Trappes-Guyancourt
 - Versailles



	Population	Emplois
Pôles majeurs	2 705 000	2 246 000
Sous-bassins d'emploi	5 668 000	2 519 000
Communes multipolarisées	3 336 000	883 000

Données RP 2005 INSEE

Sources :
 Sectorisation des sous-bassins d'emploi : DRIEA/SCEP/DADDDT/CSDLE
 Périmètres élaborés à partir des migrations alternantes (RP 2006) et des pôles définis par UMR Géographie Cité
 Fonds de plan : BD Cartho IGN
 Cartographie : DRIEA/SCEP/DPAT/COM
 Mai 2013

Les sous-bassins d'emploi étudiés dans la suite de cette étude sont limités aux communes franciliennes, car l'Enquête Globale Transport ne recense que les déplacements effectués par les résidents franciliens. Il s'agit évidemment d'un biais important pour les principaux sous-bassins qui débordent de l'Île-de-France, c'est-à-dire ceux de Cergy et surtout de Roissy-en-France qui s'étendent largement sur le département de l'Oise.

Par ailleurs, les communes enclavées à l'intérieur d'un sous-bassin ont été intégrées à ce bassin, comme dans l'étude précédente.

Vingt-deux bassins secondaires regroupent plus de 80 000 habitants chacun

Douze de ces sous-bassins atteignent ou dépassent 200 000 habitants ; celui de Roissy-en-France qui déborde largement vers l'Oise, comprend 570 000 habitants dans sa seule partie francilienne.

Trappes-Guyancourt, Créteil, Gennevilliers, Massy-les-Ulises et Cergy (partie francilienne), c'est-à-dire deux bassins de petite couronne et trois plus étendus de grande couronne, représentent chacun plus de 300 000 habitants. Les pôles d'Evry, Saint-Denis, Melun, Ivry-Vitry, Versailles et Boulogne-Billancourt structurent également d'importants sous-bassins d'emploi dont la taille varie de 200 000 à 300 000 habitants. Viennent ensuite des territoires, rassemblant entre 100 000 et 200 000 habitants en petite couronne (Montreuil, Bobigny, Fontenay) ou à proximité (Noisy-le-Grand et Argenteuil).

Des échanges asymétriques entre les pôles majeurs et les bassins secondaires

L'influence des pôles parisiens est très variable

L'influence des pôles parisiens que mesure la part des actifs y travaillant est variable, et particulièrement élevée dans les sous-bassins limitrophes : avec 46% de ses actifs occupés dans les pôles parisiens, Montrouge est le territoire le plus lié aux pôles majeurs ; viennent ensuite par ordre décroissant, Gennevilliers, Fontenay-Nogent, Boulogne-Billancourt, Montreuil, Saint-Denis, Ivry-Vitry et Bobigny (36%). Au contraire **cette influence est particulièrement faible à la périphérie de l'aire urbaine ; les bassins de Coulommiers, Dourdan, Houdan, La Ferté Gaucher, Milly-la-forêt n'envoient pas même 10% de leurs actifs travailler à Paris ou même son extension ouest.**

En moyenne, 26% des actifs résidents des bassins secondaires travaillent dans les pôles majeurs.

Certains bassins secondaires attirent aussi des résidents des pôles majeurs

En moyenne, 18% des résidents actifs des pôles majeurs travaillent dans l'un des sous-bassins secondaires identifiés, à comparer au flux inverse décrit plus haut qui représente 26% des résidents actifs des sous-bassins. Cet écart apparemment modeste représente des flux de poids très différents, **240 000 actifs quittent l'hypercentre économique pour aller travailler dans l'un des sous-bassins, et 671 000 font un chemin inverse. Ces derniers flux alimentent ainsi « la pointe », et les premiers « la contrepointe » observées sur les infrastructures de transport en commun et les routes.**

Paris et ses extensions ouest, La Défense et Boulogne, ont un fonctionnement très intégré.

Le périmètre des six pôles majeurs forme un ensemble riche en emploi qui recrute sur toute la région ; cet ensemble est très intégré, les flux réciproques entre communes et arrondissements de Paris sont intenses ; dès 1999, cet « hypercentre » comprend les arrondissements parisiens et six communes des Hauts-de-Seine, en effet le 17^{ème} arrondissement et les communes de Courbevoie et Puteaux échangent très fortement, et partagent la même aire de recrutement.

Si l'on ne se base que sur les flux d'échanges, la limite entre cet hypercentre, et le bassin de Boulogne/Issy-les-Moulineaux, voire de Montrouge, en très forte relation avec Paris, n'est pas évidente : en effet, 27% des emplois du bassin de Boulogne, sont occupés par des résidents des pôles majeurs, et inversement, 43% des résidents de ce bassin travaillent dans les pôles majeurs : sans être strictement équivalent, 37 000 contre 42 700, le volume de ces flux d'échanges est comparable.

Des flux en contrepointe qui peuvent être importants

Plusieurs autres bassins échangent également dans les deux sens, mais avec des niveaux de flux plus faibles dans le sens pôles majeurs vers bassin secondaire ; ces flux « descendants » ou « contre-hiérarchiques »¹³ sont néanmoins consistants vers Saint Denis (29 600) et Gennevilliers (27 400) où ils représentent 19% des emplois locaux dans les deux cas. Dans l'autre sens, ce sont respectivement 38% et 45% des actifs résidents qui se rendent dans les pôles majeurs pour travailler, soit des effectifs nettement plus élevés (40 600 et 65 700).

A Montrouge, 21% des emplois sont occupés par des actifs résidents des pôles majeurs, soit un effectif de 4 400 ; ceux qui font le chemin inverse sont 2,6 fois plus nombreux.

Les autres bassins dont les emplois sont occupés pour une part significative (plus de 10%) par des résidents de l'hypercentre, sont Montreuil (17%), Bobigny (14%), Ivry-Vitry (13%), et Fontenay-Nogent (12%), tous proches du périphérique ; plus loin, c'est aussi le cas du Plessis Robinson (12%) mais avec des effectifs nettement plus faibles.

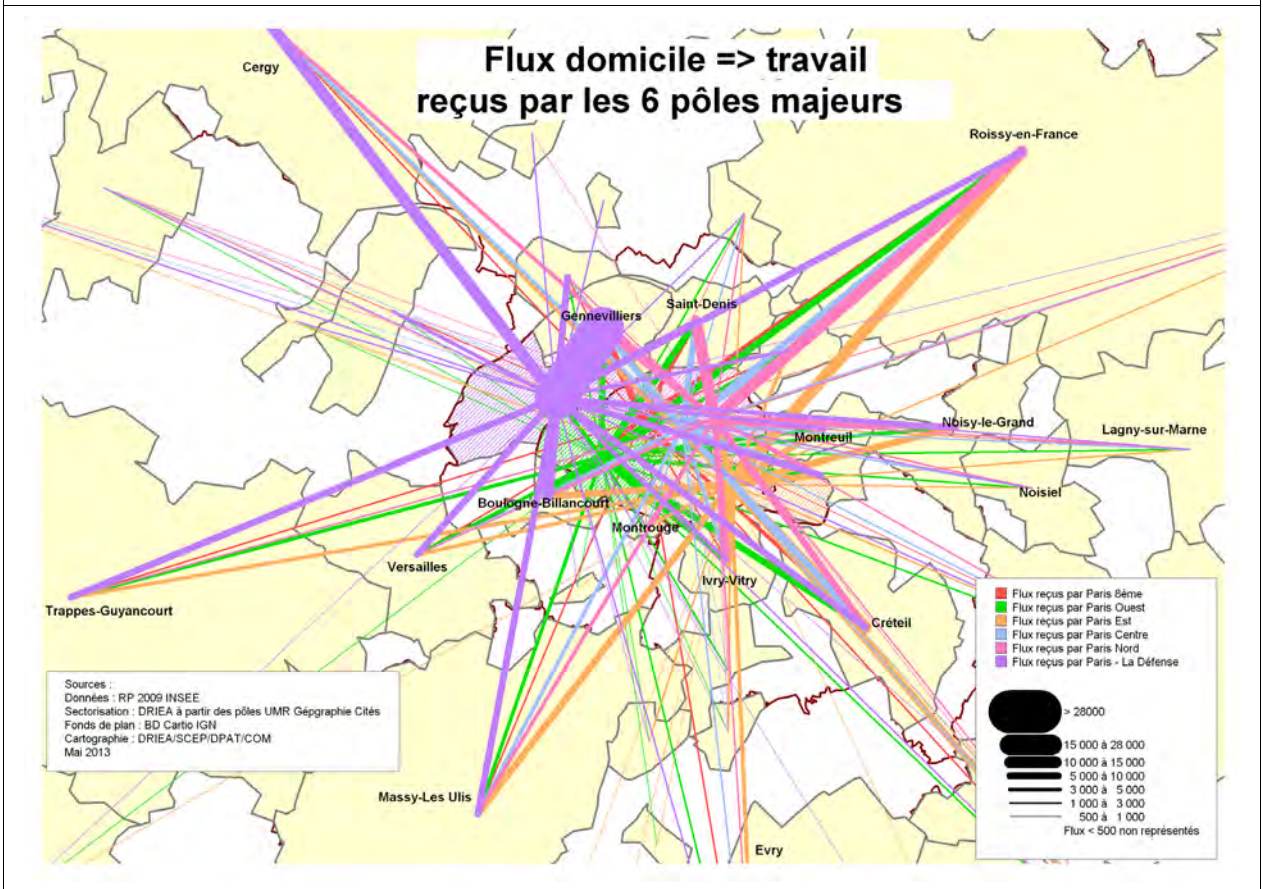
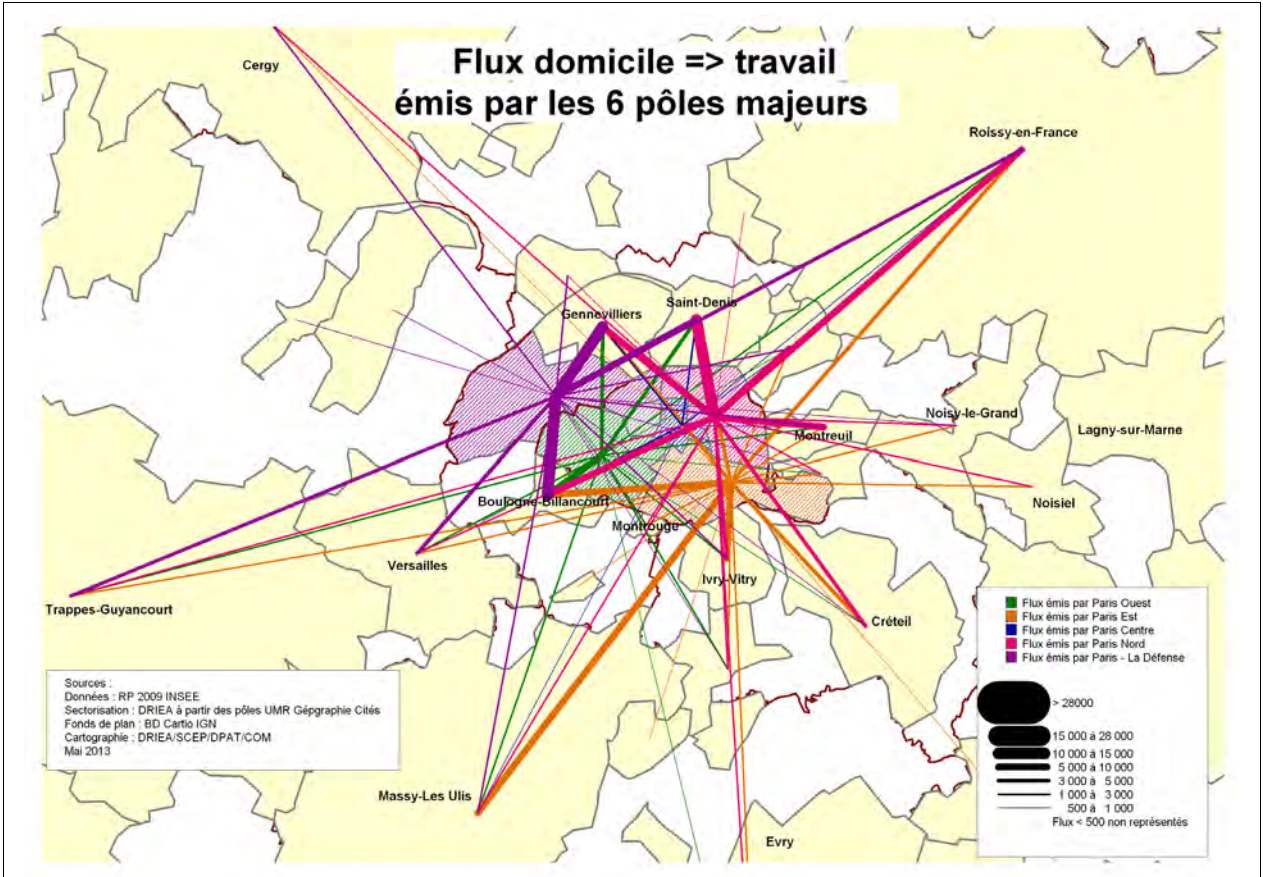
En petite couronne, le bassin de Créteil au taux d'emploi faible (0,76), paraît particulièrement peu attractif pour les résidents « parisiens » qui ne représentent que 7% des emplois locaux ; en solde net, ce bassin est parmi les plus importants fournisseurs de main d'œuvre pour les pôles parisiens, juste après Gennevilliers et Roissy-en-France.

Les niveaux des flux contre-hiérarchiques sont également importants vers des pôles secondaires plus éloignés de Paris, notamment vers Roissy-en-France (17 900), Massy-les-Ullis (11 900), Versailles (11 200), Trappes-Guyancourt (9 000) ou Marne-la-Vallée : le total des flux vers les bassins de Noisy-le-Grand, Noisiel et Lagny-sur-Marne atteint 9 400.

Les niveaux sont bien plus faibles vers Cergy (5 000) et Evry (4 100), qui figurent pourtant parmi les plus grands pôles secondaires (respectivement 6^{ème} et 7^{ème} selon le nombre d'emplois).

Les 2 cartes suivantes représentent séparément les flux domicile-travail émis et reçus par les pôles majeurs en échange avec les sous-bassins d'emploi identifiés ; tous les flux émis ou reçus par les pôles majeurs ne sont donc pas représentés, puisque les territoires multipolarisés ne sont pas ici pris en compte. Les différences de volume entre flux hiérarchiques et contre-hiérarchiques évoquées ci-dessus apparaissent nettement.

13) Selon la terminologie de Géographie-cités (2004) : « les liens descendants ont la particularité de mettre en relation un lieu origine dont la taille est supérieure à celle d'arrivée » Nous avons considéré ici que tous les flux de résidents des pôles majeurs vers des bassins secondaires sont descendants, ou contre-hiérarchiques, même si par exemple, le pôle Paris 8 a moins d'emploi que celui de Roissy.

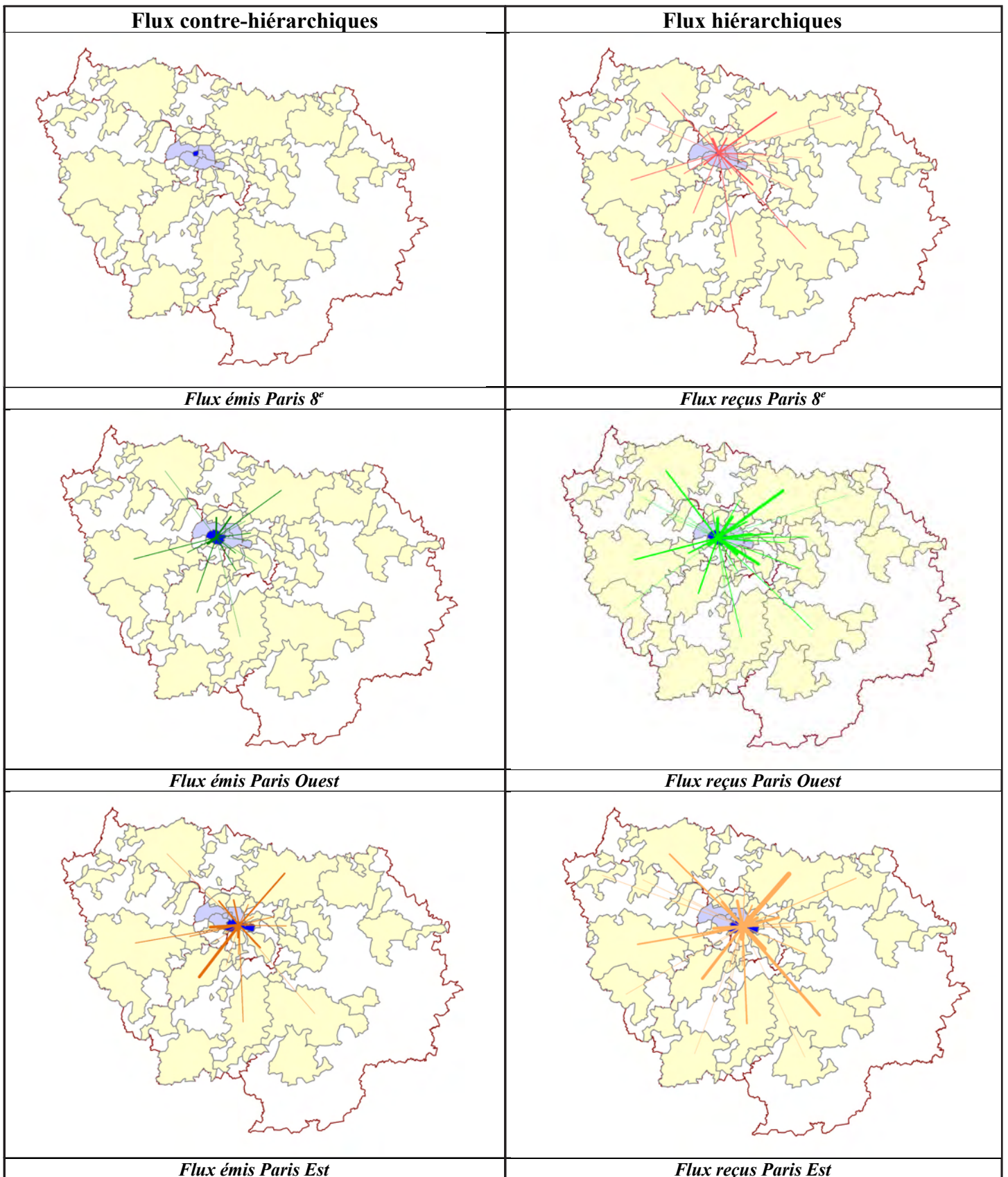


Le fonctionnement en quadrant est une réalité au nord sans être exclusif. Les actifs des sous-bassins qui viennent travailler dans le pôle Paris-nord (431 000 emplois) sont ainsi nombreux à venir du nord de la région, Saint-Denis et Roissy-en-France en particulier, mais ils viennent aussi de Montreuil, Gennevilliers, Bobigny, Créteil... ; les flux inverses, sortant de Paris-nord se dirigent aussi préférentiellement vers Roissy-en-France, Saint-Denis et Bobigny, avec néanmoins d'autres flux plus répartis géographiquement et notamment vers Boulogne-Billancourt et Montreuil.

Pour les autres pôles majeurs les échanges sont moins liés à une direction particulière : c'est évidemment le cas pour les pôles les plus centraux (Paris centre et Paris 8), mais aussi pour Paris-ouest (358 000 emplois) et Paris est (478 000 emplois) qui recrute néanmoins un peu plus vers l'est.

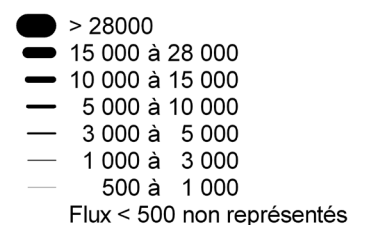
Enfin, le pôle Paris-la Défense (555 000 emplois) émet des flux principalement vers Gennevilliers et Boulogne-Billancourt tandis que dans l'autre sens, les flux provenant du bassin de Gennevilliers¹⁴ dominant largement, complétés par ceux de Cergy et Boulogne-Billancourt, mais aussi de nombreux autres bassins répartis géographiquement (Roissy-en-France, Trappes-Guyancourt, Versailles, Saint-Denis, Créteil, Massy-les-Ulis, Argenteuil, Fontenay-Nogent...).

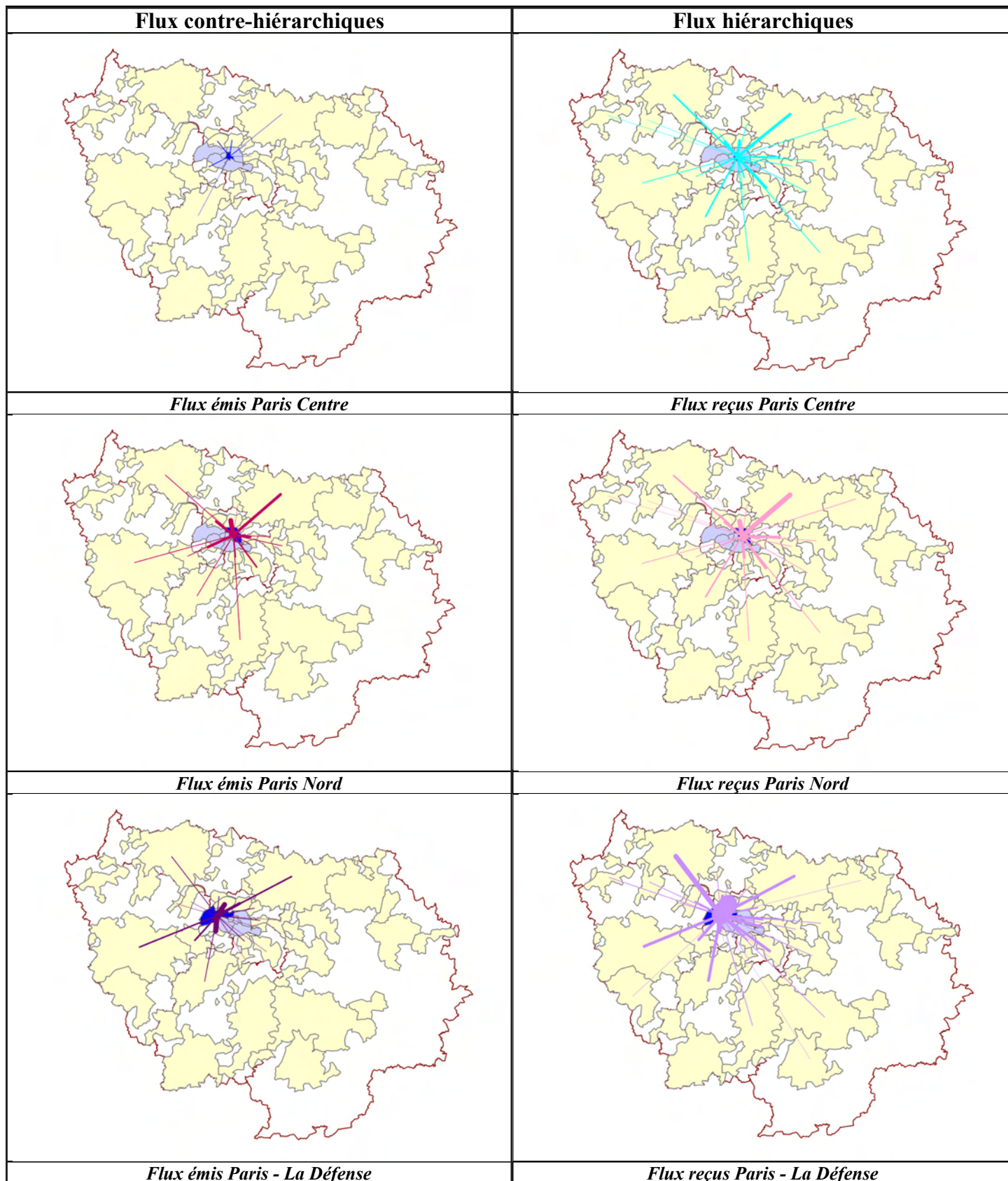
14) Gennevilliers, Colombes, Villeneuve-la-Garenne, Asnières, Bois-Colombes, Clichy.



Flux domicile => travail émis et reçus par les 6 pôles majeurs

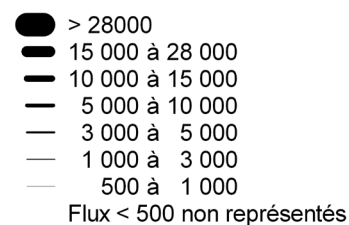
Sources : RP 2009 INSEE
 Sectorisation : DRIEA à partir des pôles UMR Géographie Cités
 Fonds de plan BD Carto IGN
 Cartographie : DRIEA/SCEP/DPAT/COM
 Mai 2013





Flux domicile => travail émis et reçus par les 6 pôles majeurs

Sources : RP 2009 INSEE
 Sectorisation : DRIEA à partir des pôles UMR Géographie Cités
 Fonds de plan BD Carto IGN
 Cartographie : DRIEA/SCEP/DPAT/COM
 Mai 2013



Les résidents des bassins secondaires plébiscitent les transports en commun pour aller travailler dans l'hypercentre.

Considérés dans leur ensemble, les navetteurs en contre-pointe empruntent un peu moins souvent les transports en commun que ceux qui effectuent le trajet inverse, en conséquence ils utilisent davantage la voiture.

Notons que la desserte en transport en commun lourds est souvent limitée aux seuls pôles des bassins, alors qu'on a retenu ici les flux vers (ou de) l'ensemble du territoire des bassins.

Les écarts les plus forts concernent des bassins plutôt étendus ; à Roissy-en-France les navettes se font à 47% en transport en commun dans le sens descendant, contre 73% dans l'autre sens, lorsqu'on « monte à Paris », à Cergy ces ratios sont respectivement de 53% et 78%.

Cependant, dans l'espace central le plus intégré, et le mieux desservi par les transports en commun, leur usage est comparable en pointe et contrepointe (respectivement vers les pôles majeurs à partir des pôles de Boulogne, Montrouge, ou encore Fontenay-Nogent, et inversement).

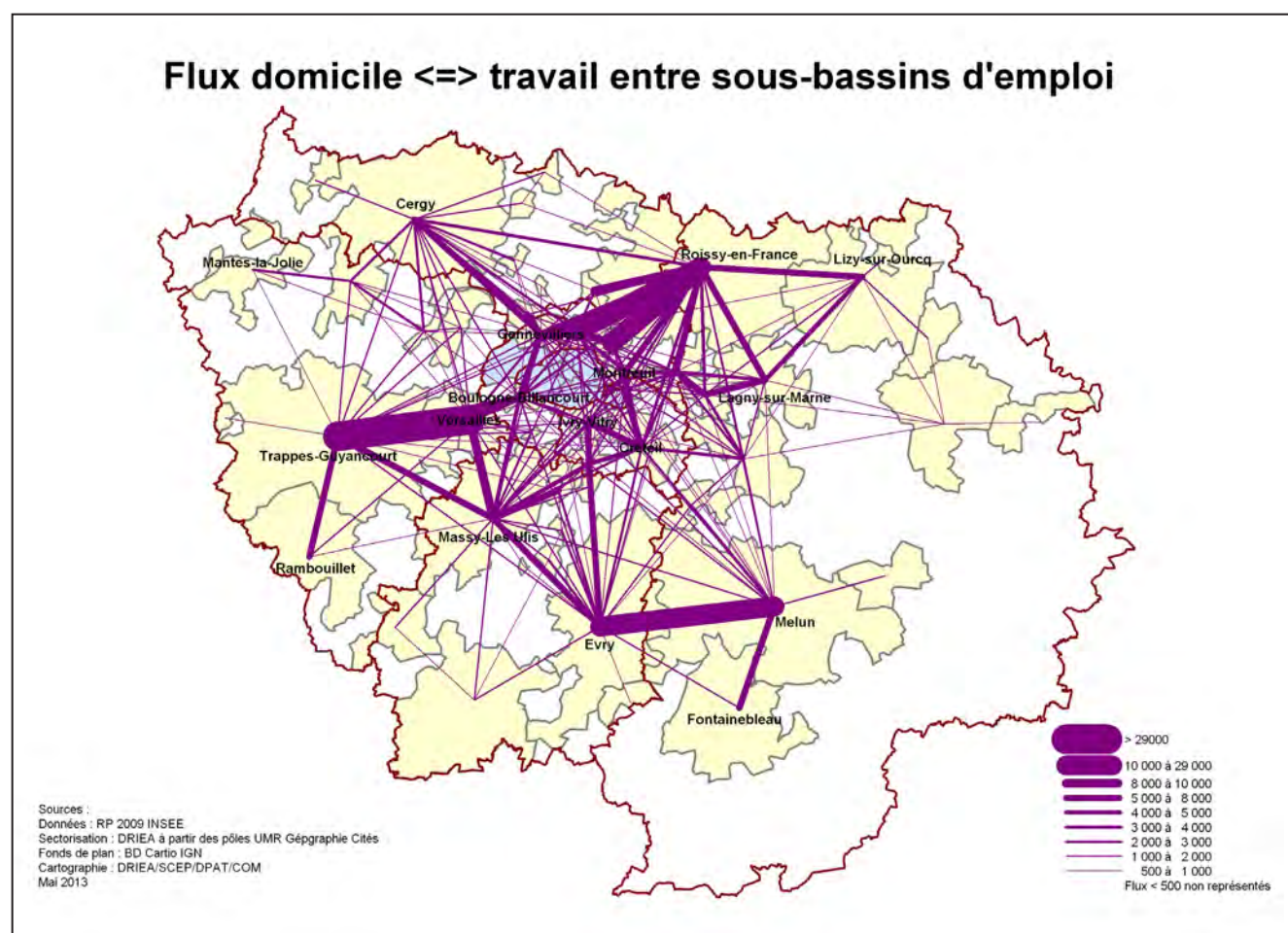
Des flux domicile-travail importants entre bassins secondaires voisins

La carte de synthèse de l'ensemble des flux domicile-travail entre tous les bassins secondaires présente un enchevêtrement qu'il est intéressant de démêler. En désagrégeant cette carte, par sens et par bassin (pour les principaux), il apparaît clairement que les échanges entre bassins sont généralement limités aux bassins les plus proches, et concernent la même géographie dans les deux sens. Ainsi, **ces flux tendent à dessiner de grands territoires interdépendants ; c'est particulièrement le cas pour Versailles et Trappes-Guyancourt.**

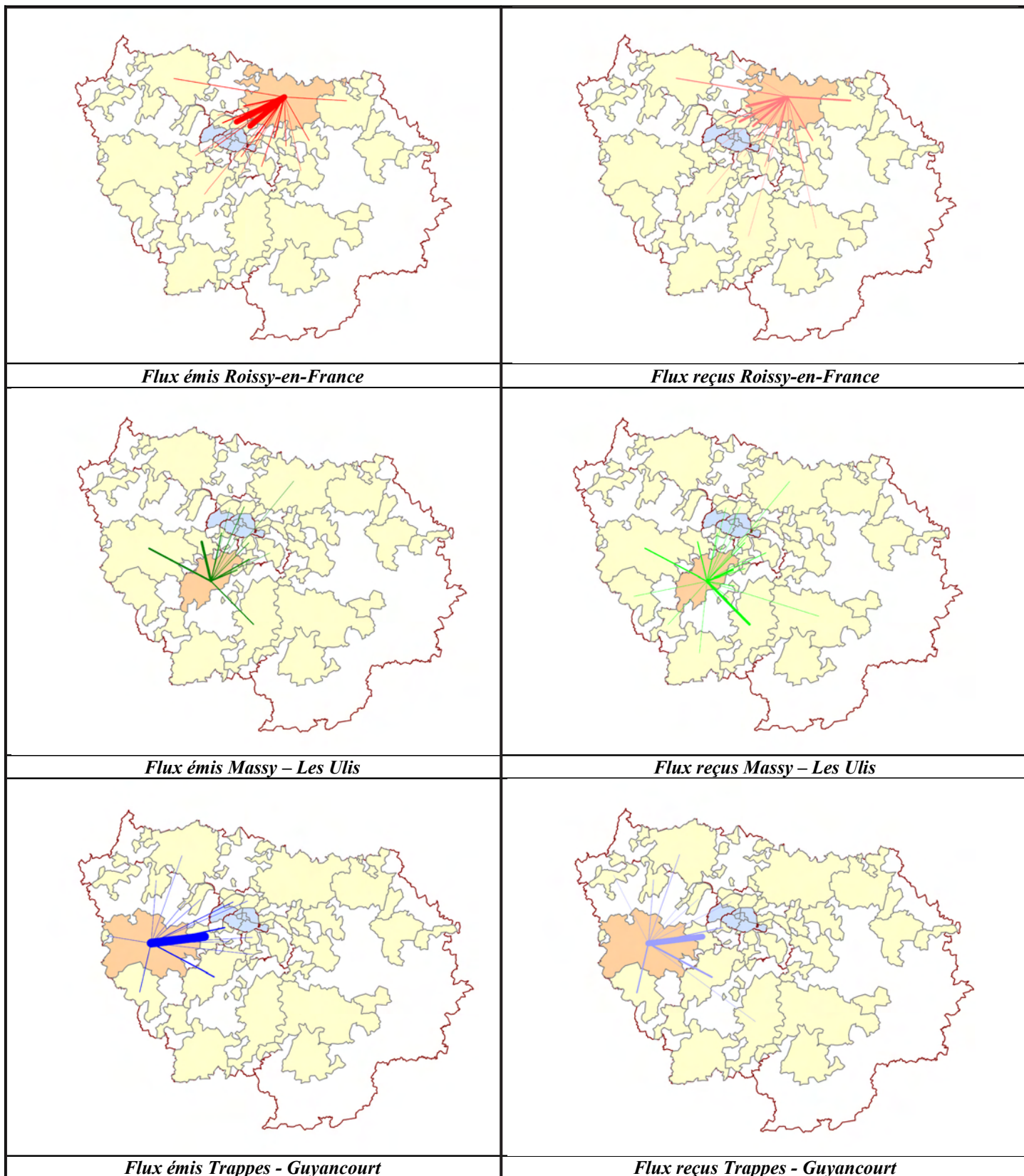
Outre Paris, Saint-Denis est en relation préférentielle avec le bassin de Roissy-en-France tandis que Roissy-en-France émet et reçoit des flux de tous les bassins de son voisinage (y compris de l'Oise comme indiqué précédemment).

Au sud, Evry et Melun échangent de manière préférentielle. Pour Evry les flux sont également consistants avec Massy-les-Ulises et Ivry/Vitry tandis que Fontainebleau est plutôt en relation avec Melun.

Le bassin de Créteil échange particulièrement avec ceux d'Ivry/Vitry, Montreuil, Pontault-Combault, mais aussi plus loin avec Roissy-en-France.

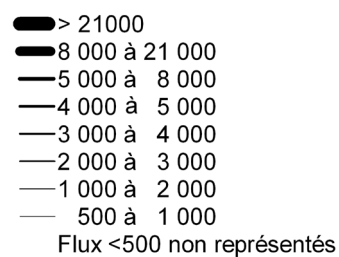


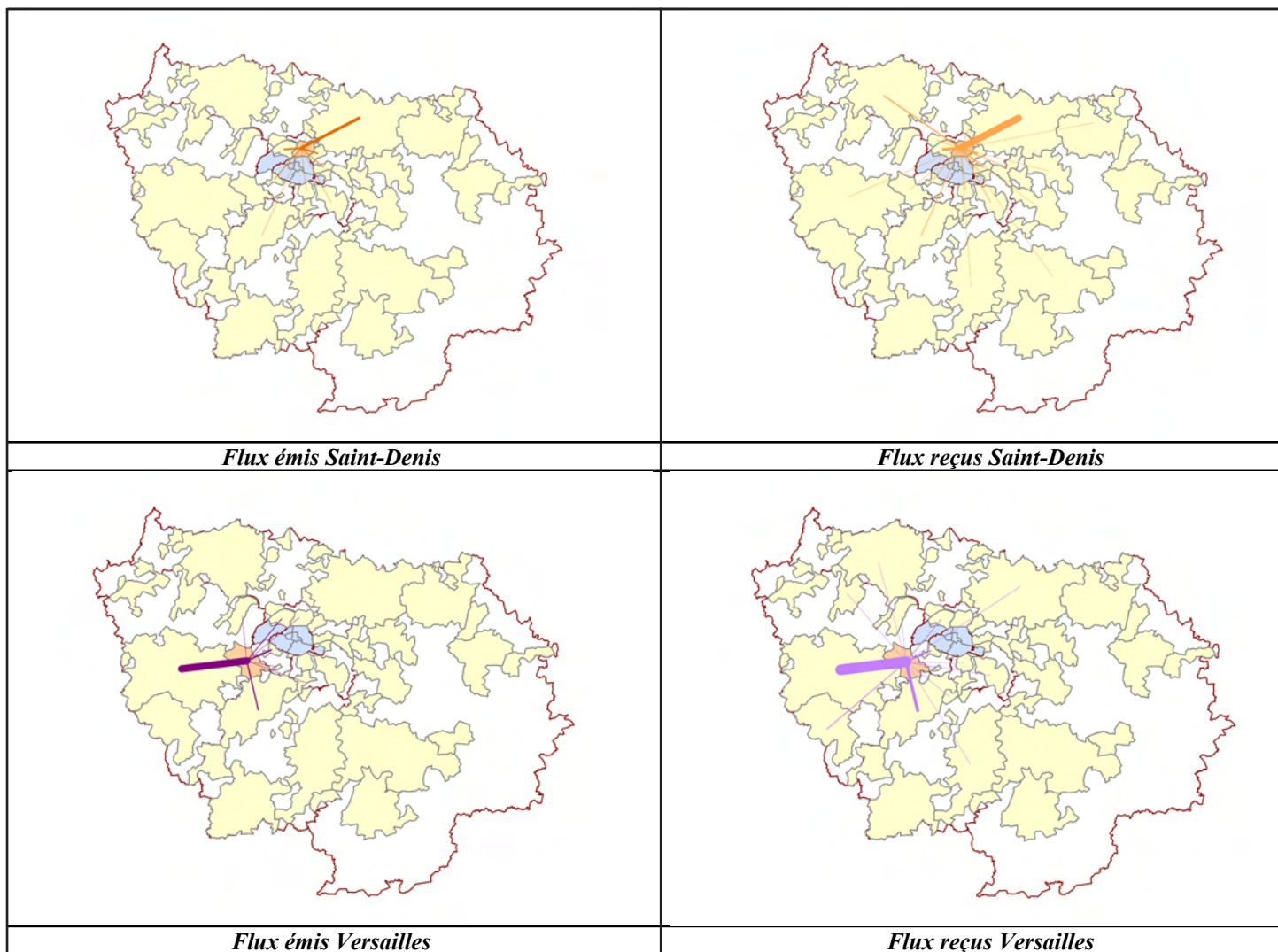
Note de lecture : Flux bidirectionnels entre les lieux d'habitat et de travail des résidents des sous-bassins d'emploi.



**Flux domicile => travail émis et reçus par les principaux sous-bassins d'emploi
(hors flux avec pôles majeurs parisiens)**

Sources : RP 2009 INSEE
 Sectorisation : DRIEA à partir des pôles UMR Géographie Cités
 Fonds de plan BD Carto IGN
 Cartographie : DRIEA/SCEP/DPAT/COM
 Mai 2013





**Flux domicile => travail émis et reçus par les principaux sous-bassins d'emploi
(hors flux avec pôles majeurs parisiens)**

Sources : RP 2009 INSEE
 Sectorisation : DRIEA à partir des pôles UMR Géographie Cités
 Fonds de plan BD Carto IGN
 Cartographie : DRIEA/SCEP/DPAT/COM
 Mai 2013

- > 21000
- 8 000 à 21 000
- 5 000 à 8 000
- 4 000 à 5 000
- 3 000 à 4 000
- 2 000 à 3 000
- 1 000 à 2 000
- 500 à 1 000
- Flux <500 non représentés

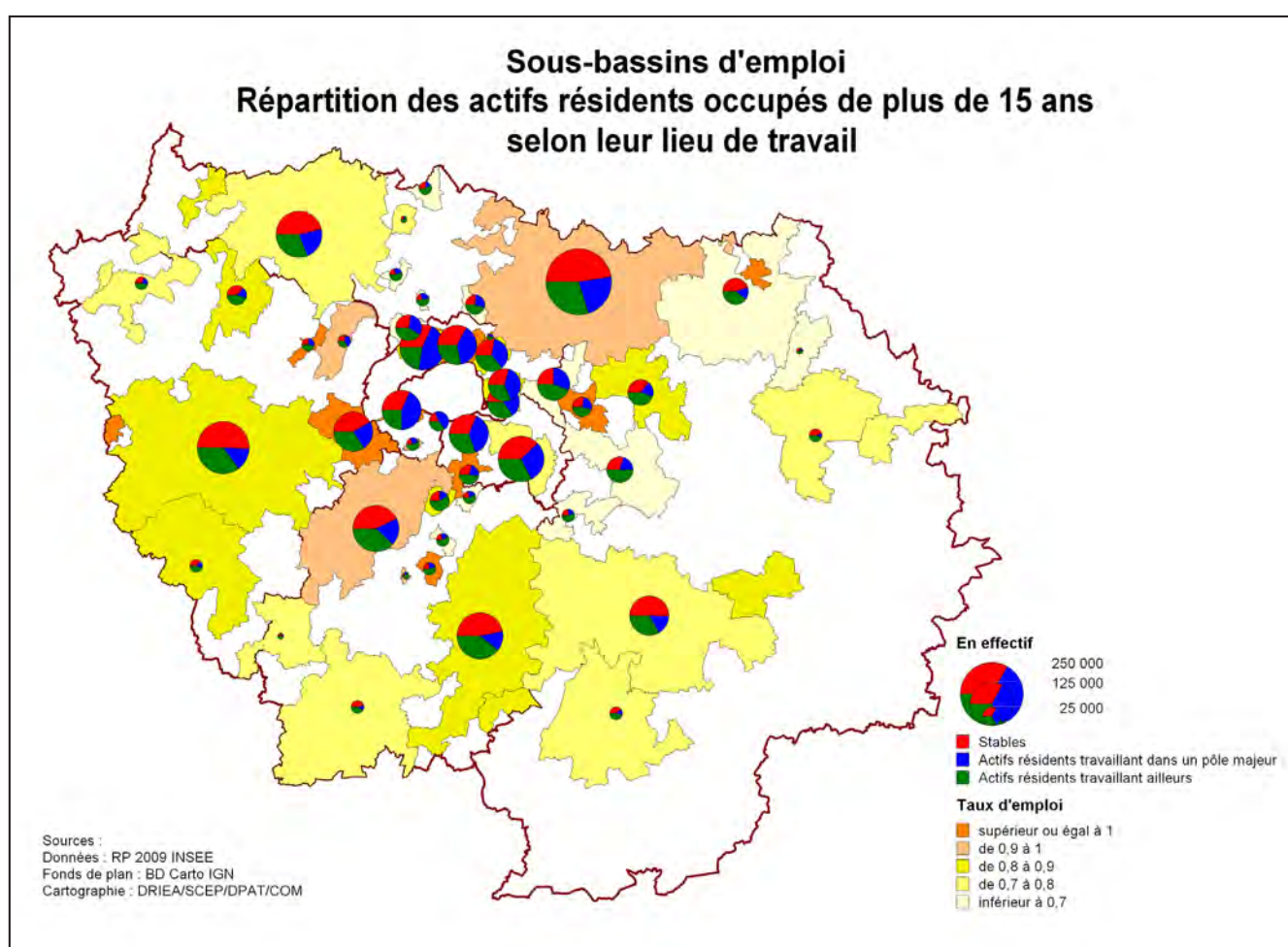
Des sous-bassins qui retiennent bien leurs actifs

(cf : Tableau en Annexe 2)

La part des actifs qui habitent et travaillent dans le même bassin, « les stables », est variable : elle est particulièrement élevée autour des centres secondaires les plus importants (au taux d'emploi élevé) et/ou les plus périphériques : dans l'ordre décroissant, Trappes-Guyancourt et Melun (51%), Roissy-en-France (48%), Evry, Étampes et Cergy (47%), Coulommiers et Meaux (46%). Au contraire, cette part de stable atteint à peine 20% dans quelques bassins de très petite taille : Le Bourget, Le Plessis-Robinson, Arpajon, Eaubonne, Bonnières, Taverny, ou Montrouge dont les actifs sont fortement attirés par les emplois parisiens. En moyenne, ce sont 37% des actifs des sous-bassins qui résident et travaillent dans le même sous-bassin.

En moyenne, les résidents des sous-bassins d'emploi identifiés travaillent donc plus souvent dans leur sous-bassin que dans les grands pôles parisiens (37% contre 26%).

Ce résultat est à rapprocher du taux d'emploi dans ces sous-bassins ; il est en moyenne de 0,87, donc relativement élevé (supérieur par exemple aux taux d'emploi de la Seine-Saint-Denis ou du Val-de-Marne).



Note de lecture : Près d'un actif occupé de plus de 15 ans sur 2 (47%) réside et travaille dans le bassin d'emploi d'Evry. Le taux d'emploi dans ce dernier se situe entre 0,8 et 0,9 (0,81).

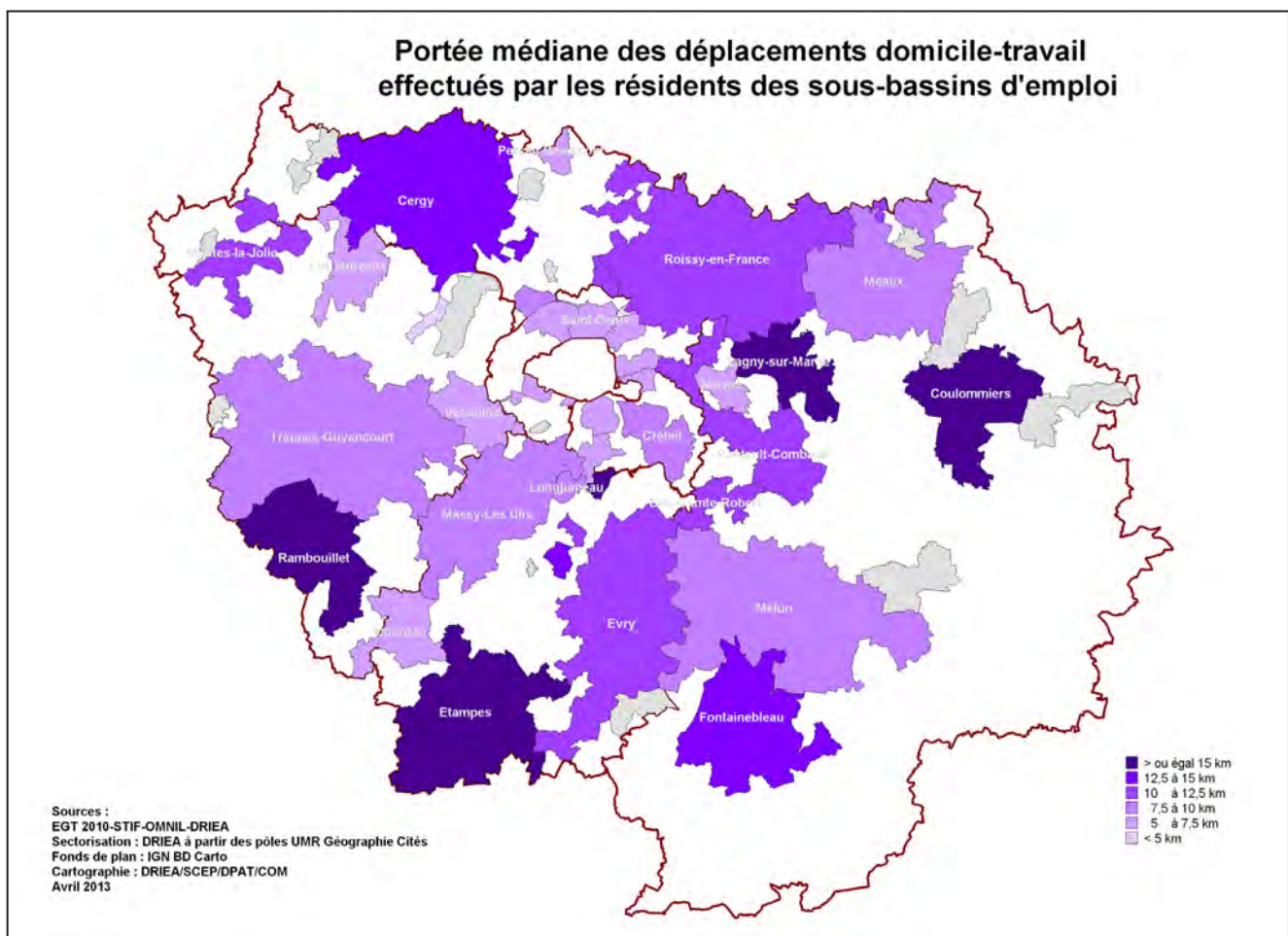
La portée des déplacements domicile-travail est très variable selon les sous-bassins

La portée des déplacements domicile-travail est calculée ici avec l'EGT, elle n'est donc significative que pour les sous-bassins de grande taille. Dans l'espace central proche de Paris, à Boulogne-Billancourt, Gennevilliers, Saint-Denis, Montrouge, Montreuil, le trajet effectué pour aller travailler est court pour au moins la moitié des résidents actifs puisque la portée médiane est comprise entre 5 et 6 km ; en moyenne, cette portée est un peu plus élevée mais elle reste proche et inférieure à 8 km. Les longs trajets, supérieurs à 10 km, ne sont en effet pas fréquents (moins d'un quart).

Dans certains territoires périphériques, l'écart est au contraire important entre la médiane et la moyenne, témoignant d'un recrutement local pour au moins la moitié des actifs, mais nettement plus éloigné pour nombre d'entre eux. Cet écart est particulièrement élevé pour des sous-bassins présentant un taux d'emploi modeste comme Melun, Meaux, Mantes-la-Jolie (0,7), où la moyenne des portées parcourues est presque deux fois plus élevée que la médiane (8,5 km) : soit des centres qui polarisent bien, mais présentent un déficit local d'emploi. Les longs trajets, plus de 10 km, concernent alors plus de 45% des actifs.

Dans le sous-bassin de Trappes-Guyancourt, l'attractivité très locale peut également expliquer les faibles distances parcourues (8,5 km) par la moitié au moins des actifs ; la portée moyenne (13 km) présente un écart réel mais limité à rapprocher d'un taux d'emploi élevé dans le bassin (0,9), et plus généralement dans ce quadrant ouest qui accueille à la fois des emplois et des logements de cadres. Les actifs du sous-bassin de Lagny-sur-Marne, au taux d'emploi modeste (0,8), parcourent de longues portées en moyenne (19 km) et en médiane (18 km) ; les deux-tiers d'entre eux font des navettes de plus de 10 km ; la proximité entre lieu de résidence et d'emploi est ainsi particulièrement rare.

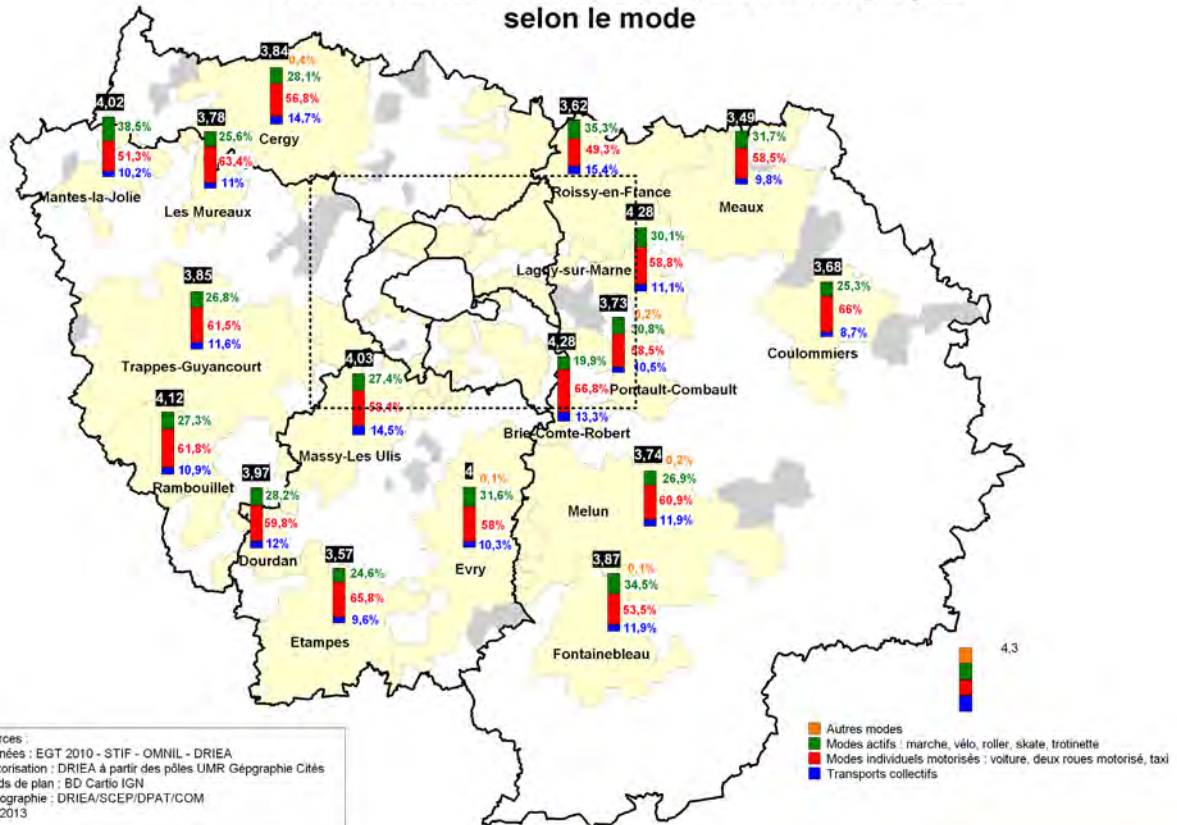
Dans les sous-bassins de Cergy, Noisy-le-Grand, Roissy-en-France, Pontault-Combault, les navettes sont un peu moins longues, mais 55% au moins des actifs parcourent plus de 10 km pour se rendre sur leur lieu de travail.



Remarque : Les sous-bassins d'emploi représentés en gris sont ceux dont le nombre de déplacements recensés est trop faible pour calculer une portée médiane réellement significative.

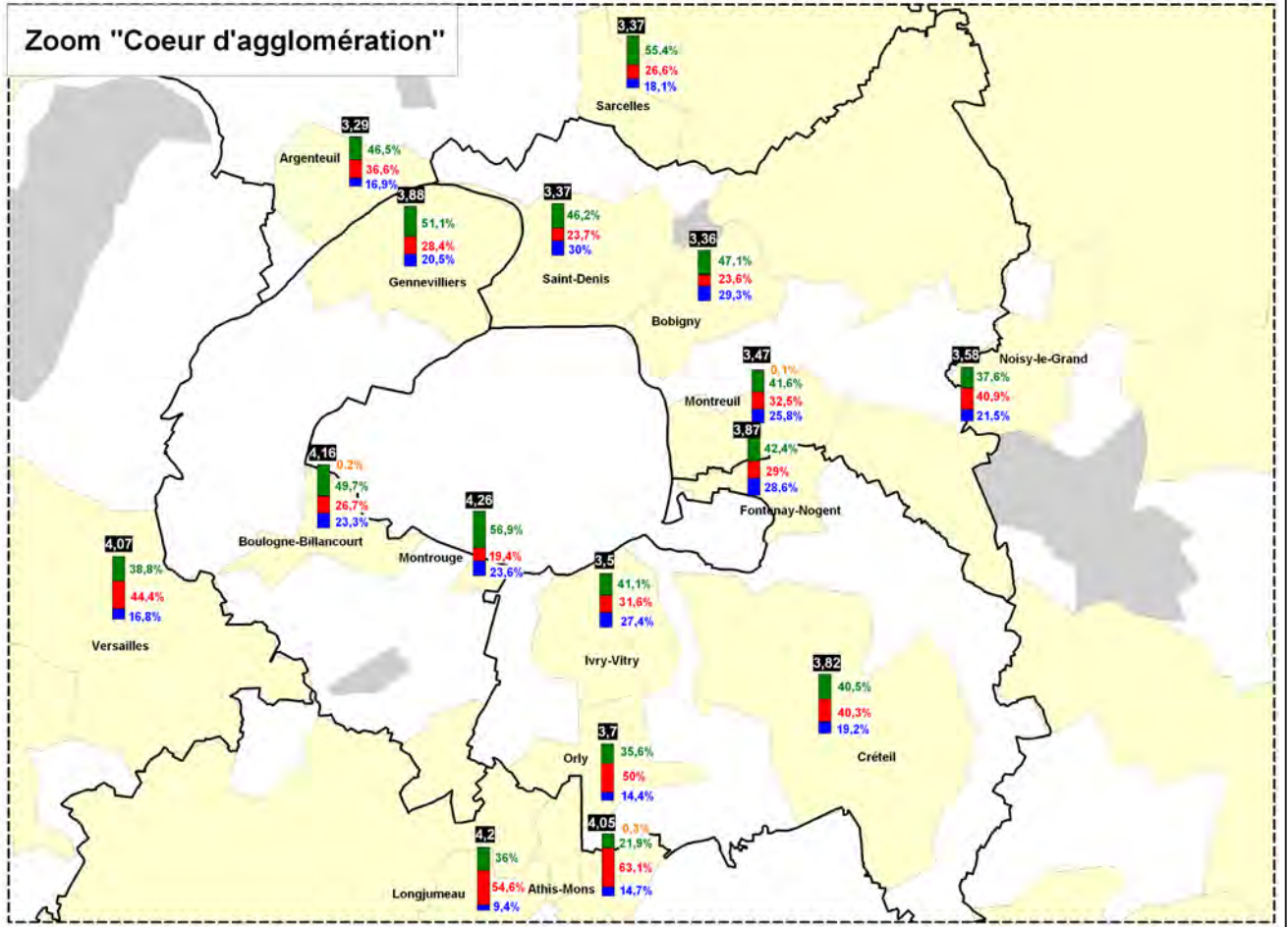
Description de la mobilité des résidents des sous-bassins

Nombre de déplacements par personne et par jour selon le mode



Sources :
 Données : EGT 2010 - STIF - OMNIL - DRIEA
 Sectorisation : DRIEA à partir des pôles UMR Géographie Cités
 Fonds de plan : BD Cartho IGN
 Cartographie : DRIEA/SCEP/DPAT/COM
 Mai 2013

Zoom "Coeur d'agglomération"

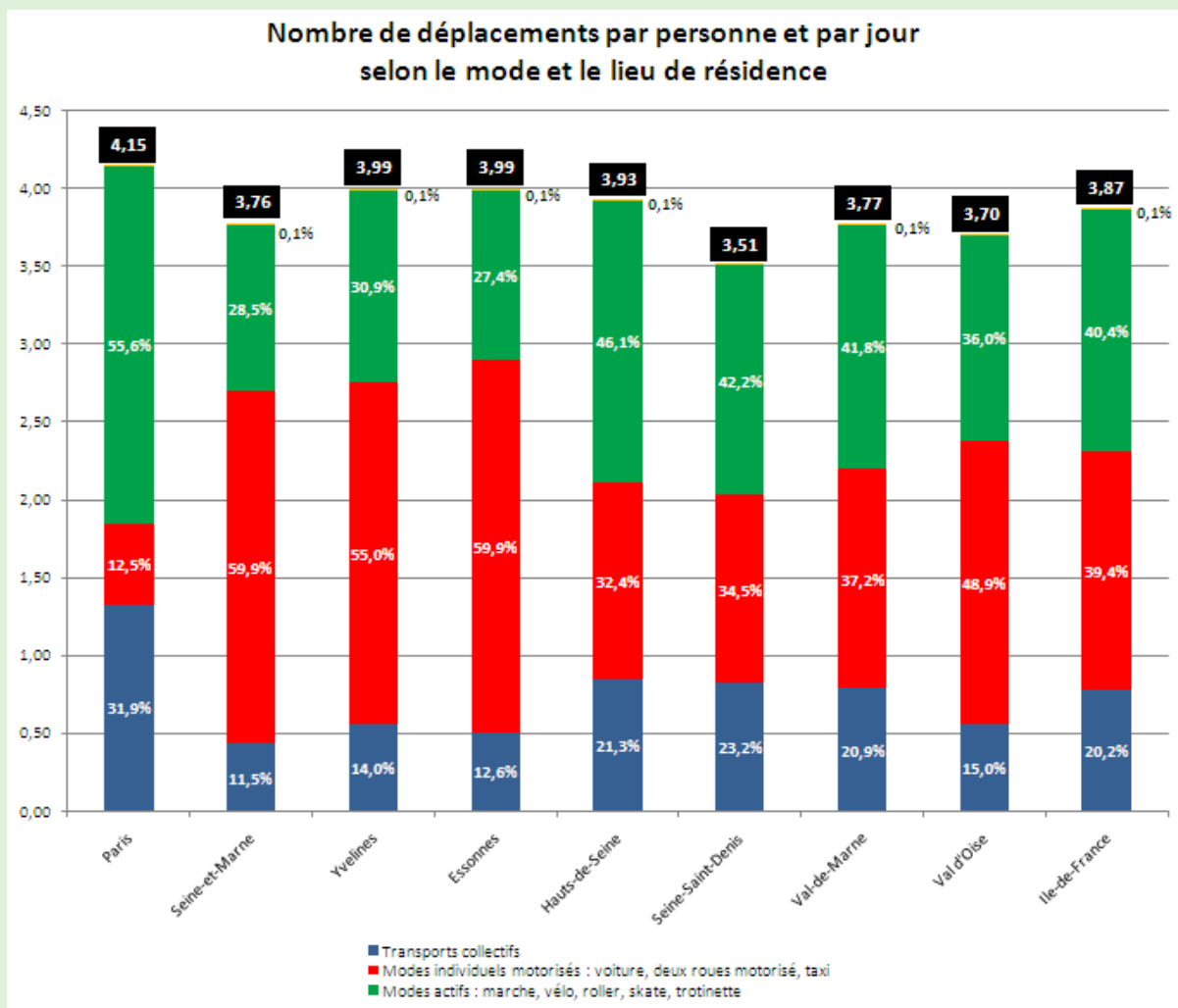


Un niveau de mobilité semblable aux niveaux départementaux

Les habitants des sous-bassins d'emploi de petite couronne se déplacent d'une façon générale autant que les résidents de leur département d'appartenance. A noter cependant que la mobilité individuelle des résidents des sous-bassins les plus intégrés (Boulogne-Billancourt et Montrouge) est plus élevée que celle des Alto-Séquanais et se rapproche donc plus de celle des Parisiens. Inversement, avec 3,5 déplacements par personne et par jour en moyenne, la mobilité des habitants d'Ivry/Vitry est quant à elle inférieure à celle des Val-de-Marnais (3,77).

En grande couronne, le niveau de mobilité des résidents des sous-bassins est également globalement très proche du niveau départemental, à quelques exceptions près. Les habitants des sous-bassins d'Argenteuil et de Sarcelles se déplacent en moyenne nettement moins que les Val d'Oisiens. Les mobilités individuelles des résidents des sous-bassins d'Etampes et de Meaux (3,57 et 3,49 déplacements par personne et par jour) sont elles aussi bien plus faibles que celles observées dans les départements de l'Essonne (3,99) et de la Seine-et-Marne (3,76). A contrario, les résidents des sous-bassins de Lagny-sur-Marne et de Brie-Comte-Robert font en moyenne 0,5 déplacement supplémentaire par jour (soit 4,28 déplacements par jour) par rapport à la moyenne seine-et-marnaise.

La mobilité individuelle selon le mode et le département de résidence



Données : EGT 2010 – STIF – OMNIL - DRIEA

Des répartitions modales très différenciées selon le sous-bassin d'emploi

Les résidents des sous-bassins d'emploi de petite couronne réalisent de 20 à 30% de leurs déplacements en transports collectifs, à l'exception des habitants du sous-bassin d'Orly où seuls 14% d'entre eux les empruntent. En grande couronne, cette part des transports collectifs diminue fortement et varie entre 9% et 18% selon la qualité de desserte dans le sous-bassin. La mobilité en transports collectifs reste toutefois conséquente pour les habitants des sous-bassins du Val d'Oise, en particulier ceux de Sarcelles (18% des déplacements) et d'Argenteuil (17%), ainsi que pour ceux de Versailles (17%) et d'Athis-Mons (15%).

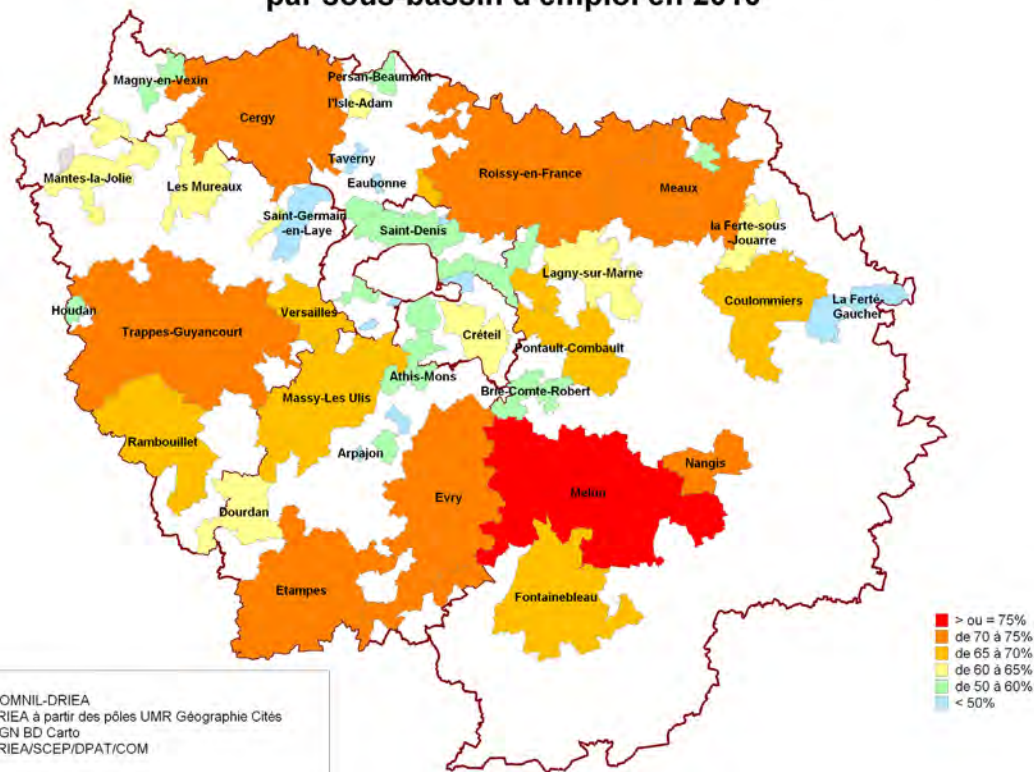
L'usage respectif des modes individuels motorisés (voiture, deux roues motorisé, taxi) et des modes actifs (marche, vélo, roller, skate, trottinette) est très différencié selon les sous-bassins d'emploi.

La part des modes individuels motorisés peut ainsi varier significativement selon la proximité du sous-bassin avec Paris, allant de moins d'un tiers des déplacements effectués par les résidents des sous-bassins centraux à fonctionnement intégré jusqu'à deux tiers pour les habitants des sous-bassins périphériques de Coulommiers et de Brie-Comte-Robert.

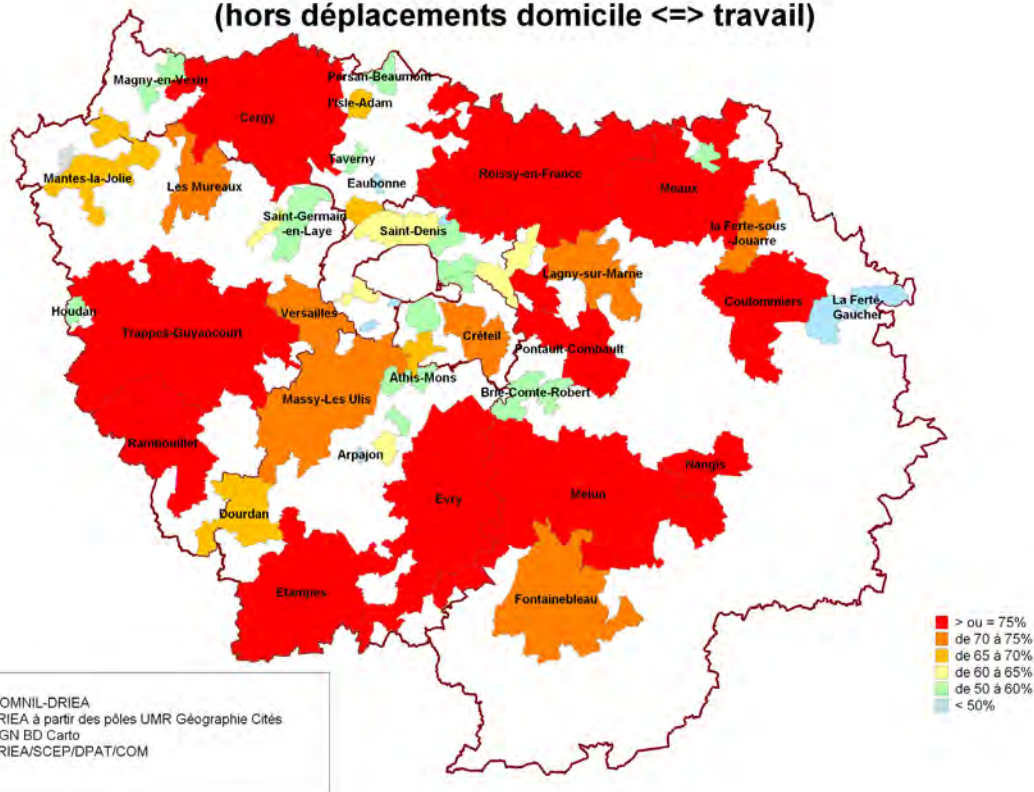
Inversement, le recours aux modes actifs et à la marche en particulier est beaucoup plus fréquent dans la mobilité des résidents des sous-bassins centraux (plus de 40% de part modale) que dans celle des habitants des sous-bassins plus éloignés de Paris (25% à Coulommiers et Etampes, 27% à Trappes-Guyancourt, Rambouillet, Melun). Tout comme les Parisiens, les résidents des sous-bassins les plus intégrés (Boulogne-Billancourt, Gennevilliers et Montrouge) se déplacent essentiellement en modes actifs.

A noter que trois sous-bassins présentent une répartition modale atypique par rapport à leur localisation : les habitants du sous-bassin de Créteil se déplacent autant en modes individuels motorisés qu'en modes actifs, tandis que ceux d'Argenteuil et de Sarcelles privilégient les modes actifs.

Part des flux internes effectués par les résidents par sous-bassin d'emploi en 2010



Part des flux internes effectués par les résidents par sous-bassin d'emploi en 2010 (hors déplacements domicile <=> travail)



Les sous-bassins d'emploi correspondent à des bassins de vie

L'EGT 2010 permet d'actualiser la part des déplacements effectués en semaine par les habitants des bassins d'emploi secondaires qui restent internes à ces bassins, d'une part pour l'ensemble des motifs de déplacement et d'autre part pour les motifs autres que pendulaires pour approcher les bassins de vie.

Le poids de ces flux internes en 2010 est élevé, puisqu'il est en moyenne de 63% pour l'ensemble des motifs et de 69% pour les motifs autres que domicile-travail. Ces autres flux regroupent les déplacements occasionnés par des activités telles que les études, la restauration hors du domicile, les achats, les loisirs, les affaires personnelles & démarches administratives et les accompagnements de tierce personne.

Comme en 2001, le poids des flux internes autres que pendulaires est donc nettement plus élevé que celui de l'ensemble des flux, ce qui indique que les aires d'influence des pôles secondaires, ou sous-bassins d'emploi, correspondent aussi globalement à des périmètres de sous-bassins de vie.

Méthodologie EGT 2010

L'Enquête Globale Transport (EGT) 2010 est une enquête ménages déplacements réalisée tous les 10 ans (1976, 1983, 1991 et 2001) sur les pratiques de mobilité des Franciliens. Cette enquête de grande ampleur recueille un nombre important d'informations sur les caractéristiques des ménages enquêtés, sur la mobilité individuelle, sur les modes de transport utilisés, sur les motifs ainsi que sur le temps consacré aux déplacements. Des entretiens ont été réalisés auprès de 18 000 ménages, soit 43 000 personnes, pour un total de 143 000 déplacements recensés, ce qui fait de l'EGT la principale source de connaissance des déplacements des Franciliens depuis 1976.

La méthode d'enquête utilisée est celle de l'enquête standard du CERTU. Ainsi sont recensés l'ensemble des déplacements des Franciliens de 5 ans et plus, dont au moins l'une des extrémités se situe en Ile-de-France. La réalisation de l'enquête a été effectuée hors vacances scolaires entre octobre et mai sur deux années (2009-2010 et 2010-2011).

Afin de recenser la totalité des déplacements effectués la veille par les personnes interrogées, les enquêteurs ont eu pour consigne de s'assurer que les petits déplacements du type « achat du pain en rentrant le soir » n'ont pas été oubliés. Cette instruction n'ayant pas été donnée lors des précédentes EGT, cette 5ème édition décrit probablement mieux les déplacements de faible portée. Ce meilleur recensement des déplacements effectués peut expliquer au moins en partie la hausse d'autonomie fonctionnelle des sous-bassins d'emploi constatée entre 2001 et 2010. Ce qui explique que nous ne ferons aucune comparaison chiffrée entre les résultats de 2001 et ceux de 2010.

La relative autonomie des bassins secondaires est liée à la distance à Paris qui est le pôle majeur de services aux ménages et/ou à la taille du bassin mesurée en nombre d'habitants.

Ainsi les fonctionnements les plus autonomes (au moins 70% des déplacements des résidents sont internes) concernent Melun, Meaux, Nangis, Évry, Trappes-Guyancourt, Étampes, Milly-la-Forêt, Cergy, Roissy-en-France et Coulommiers. Pour ces territoires, **le fonctionnement local en semaine, représente environ 80% des déplacements autres que pour se rendre à son lieu de travail ou en revenir.**

Au contraire les résidents des bassins secondaires limitrophes de Paris, ou de petite taille en moyenne couronne, sont plus fréquemment amenés à se rendre en dehors de leur bassin de vie.

A Boulogne, Bobigny, Gennevilliers, Montreuil, Ivry/Vitry, Fontenay-Nogent, ils restent néanmoins dans leur bassin pour la moitié de l'ensemble de leurs déplacements. En excluant les déplacements liés au travail, l'autonomie de ces territoires en termes de déplacement est de l'ordre de 60%.

A proximité de Paris, sans être limitrophe, le bassin de Créteil correspond à un territoire disposant d'un fonctionnement local plus affirmé que ses voisins (respectivement 64% et 71% pour le bassin d'emploi et le bassin de vie).

Globalement, l'autonomie des sous-bassins d'emploi et de vie apparaît plus forte en 2010 qu'en 2001 selon l'EGT (cf : Cartes 2001 en annexe 3). Toutefois, il n'est pas possible de conclure au renforcement du fonctionnement local, plusieurs biais limitant en effet la possibilité de calculer précisément des évolutions :

- les périmètres des sous-bassins ne sont pas strictement les mêmes puisqu'ils ont été actualisés,
- l'amélioration de la méthode de recensement des déplacements effectués pourrait expliquer cet écart apparent (cf encadré méthodologie EGT 2010).

L'autonomie des sous-bassins de vie apparaît en baisse sensible pour ceux de Gennevilliers, Mantes-la-Jolie, et Trappes-Guyancourt ; cependant dans le cas de Gennevilliers les périmètres du pôle et du sous-bassin ayant fortement évolué, la baisse apparente n'est pas significative ; pour Mantes-la-Jolie et Trappes-Guyancourt seuls les périmètres des bassins diffèrent, mais cette seule modification peut expliquer la baisse notamment à Mantes-la-Jolie dont la forme du bassin en 2010 est moins compacte.

Etudes, Garde d'enfants, Achats : des motifs de déplacements fréquents et très locaux (cf : Tableau en Annexe 4)

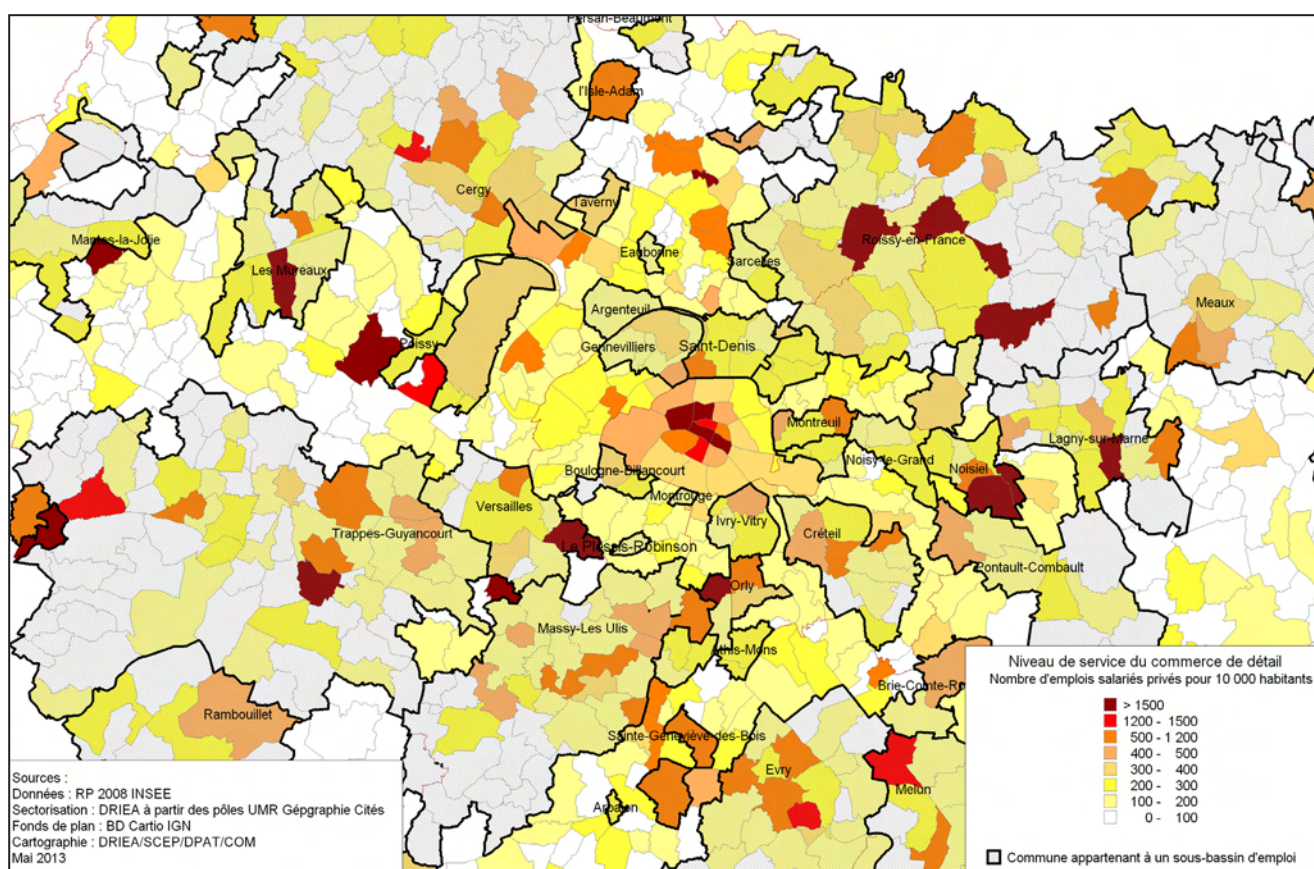
Les déplacements liés aux lieux d'études ou de garderie d'enfants, ainsi que ceux qui sont motivés par les achats en semaine représentent ensemble plus du quart des déplacements ; ils sont le plus souvent internes aux bassins de vie (80% pour études et garde d'enfants, et 73% pour achats, en moyenne pour les principaux sous-bassins).

Pour ces motifs de déplacements, les différences entre bassins sont limitées car les équipements scolaires, les lieux de garde d'enfants et les commerces de détail sont bien répartis sur l'ensemble du territoire régional. **Les pôles d'emploi secondaires sont aussi des centres de services secondaires**¹⁵.

La carte de l'offre commerciale constituée à partir du nombre d'emplois dans le commerce de détail pour 10 000 habitants montre que les sous-bassins disposent presque tous d'une offre importante, présentant souvent un pic de concentration dans le pôle d'emploi ; la plus ou moins grande autonomie s'explique néanmoins par la taille, la proximité à Paris ou une offre commerciale particulièrement développée : ainsi 77% des achats sont locaux dans le bassin de Créteil, 79% à Cergy, 81% à Trappes-Guyancourt et 85% dans celui de Pontault-Combault.

Les loisirs, les visites et l'ensemble des démarches personnelles occasionnent des déplacements un peu moins liés au lieu de résidence, environ 65% restent néanmoins internes au bassin de vie.

Niveau de service du commerce de détail en Ile-de-France en 2008



Annexe 1 : Liste des communes composant les pôles (communes classées par ordre décroissant de population) (Définitions de Géographie-cités, 2006)

Pôle	Communes	Pôle	Communes	Pôle	Communes
Argenteuil	Argenteuil	Le Bourget	Le Bourget	Paris Est	Paris 13ème arrondissement
Arpajon	Arpajon	Le Plessis-robinso	Le Plessis-Robinson		Paris 12ème arrondissement
Athis-mons	Athis-Mons	Les Mureaux	Les Mureaux		Paris 14ème arrondissement
	Juvisy-sur-Orge		Aubergenville		Paris 5ème arrondissement
Bobigny	Drancy		Meulan		Paris 6ème arrondissement
	Pantin		Flins-sur-Seine		Paris 4ème arrondissement
	Bobigny	l'Isle-adam	L'Isle-Adam	Paris Nord	Paris 18ème arrondissement
Bonnières-sur-Seine	Bonnières-sur-Seine	Lizy-sur-Durocq	Lizy-sur-Durocq		Paris 20ème arrondissement
Boulogne-Billancou	Boulogne-Billancourt		Mary-sur-Marne		Paris 19ème arrondissement
	Issy-les-Moulineaux	Longjumeau	Longjumeau		Paris 11ème arrondissement
Bretigny-sur-Orge	Bretigny-sur-Orge		Chilly-Mazarin		Paris 10ème arrondissement
Brie-Comte-Robert	Combs-la-Ville		Morangis	Paris Ouest	Paris 15ème arrondissement
	Brie-Comte-Robert	Magny-en-Vexin	Magny-en-Vexin		Paris 16ème arrondissement
Cergy	Cergy	Mantes-la-jolie	Mantes-la-Jolie		Paris 7ème arrondissement
	Conflans-Sainte-Horine	Massy-Les Ulis	Antony	Paris-La Défense	Paris 17ème arrondissement
	Pontoise		Massy		Nanterre
	Saint-Duen-l'Aumone		Palaiseau		Courbevoie
	Eragny		Les Ulis		Rueil-Malmaison
	Osny		Gif-sur-Yvette		Levallois-Perret
Coulommiers	Coulommiers		Orsay		Neuilly-sur-Seine
	Mouroux		Villebon-sur-Yvette		Suresnes
Créteil	Créteil	Meaux	Meaux		Puteaux
	Saint-Maur-des-Fossés	Melun	Melun	Persan-Beaumont	Persan
	Maisons-Alfort		Savigny-le-Temple		Beaumont-sur-Oise
Dourdan	Dourdan		Le Mee-sur-Seine		Chambly *
Eaubonne	Eaubonne		Dammarié-les-Lys	Poissy	Poissy
Etampes	Etampes		Moissy-Cramayel	Pontault-Combault	Pontault-Combault
Evry	Evry		Vaux-le-Penil		Roissy-en-Brie
	Corbeil-Essonnes		Lieusaint		Ozoir-la-Ferrière
	Ris-Orangis	Milly-la-Forêt	Milly-la-Forêt		Tournan-en-Brie
	Courcouronnes	Montreuil	Montreuil		Gretz-Armainvillie
	Bondoufle		Rosny-sous-Bois	Rambouillet	Rambouillet
	Lisses		Bagnole	Roissy-en-france	Aulnay-sous-Bois
Fontainebleau	Fontainebleau	Montrouge	Montrouge		Le Blanc-Mesnil
	Avon	Nangis	Nangis		Villepinte
Fontenay-Nogent	Fontenay-sous-Bois		Grandpuits-Bailly-Carrois		Tremblay-en-France
	Vincennes	Noisiel	Champs-sur-Marne		Gonesse
	Nogent-sur-Marne		Torcy		Mitry-Mory
Gennevilliers	Colombes		Noisiel		Claye-Souilly
	Asnières-sur-Seine		Lognes		Roissy-en-France
	Clichy		Croissy-Beaubourg	Saint-Denis	Saint-Denis
	Gennevilliers	Noisy-le-Grand	Noisy-le-Grand		Aubervilliers
Houdan	Houdan		Chelles		Saint-Duen
Ivry-Vitry	Vitry-sur-Seine		Neuilly-sur-Marne		La Courneuve
	Ivry-sur-Seine		Neuilly-Plaisance	Sainte-Geneviève-des-Bc	Sainte-Geneviève-des-Bois
	Villejuif	Orly	Thiais	Saint-Germain-en-Laye	Saint-Germain-en-Laye
	Le Kremlin-Bicetre		Orly	Sarcelles	Sarcelles
La Ferté-Gaucher	La Ferté-Gaucher		Rungis		Garges-les-Gonesse
	Jouy-sur-Morin	Paris 8e	Paris 8ème arrondissement	Taverny	Taverny
la Ferte-sous-Jouari	La Ferte-sous-Jouarre	Paris Centre	Paris 9ème arrondissement	Trappes-Guyancourt	Montigny-le-Bretonneux
	Jouarre		Paris 3ème arrondissement		Plaisir
Lagny-sur-Marne	Lagny-sur-Marne		Paris 2ème arrondissement		Trappes
	Serris		Paris 1er arrondissement		Guyancourt
	Saint-Thibault-des-Vignes				Elancourt
	Chessy				Maurepas
					Coignieres
				Versailles	Versailles
					Le Chesnay
					Velizy-Villacoublay

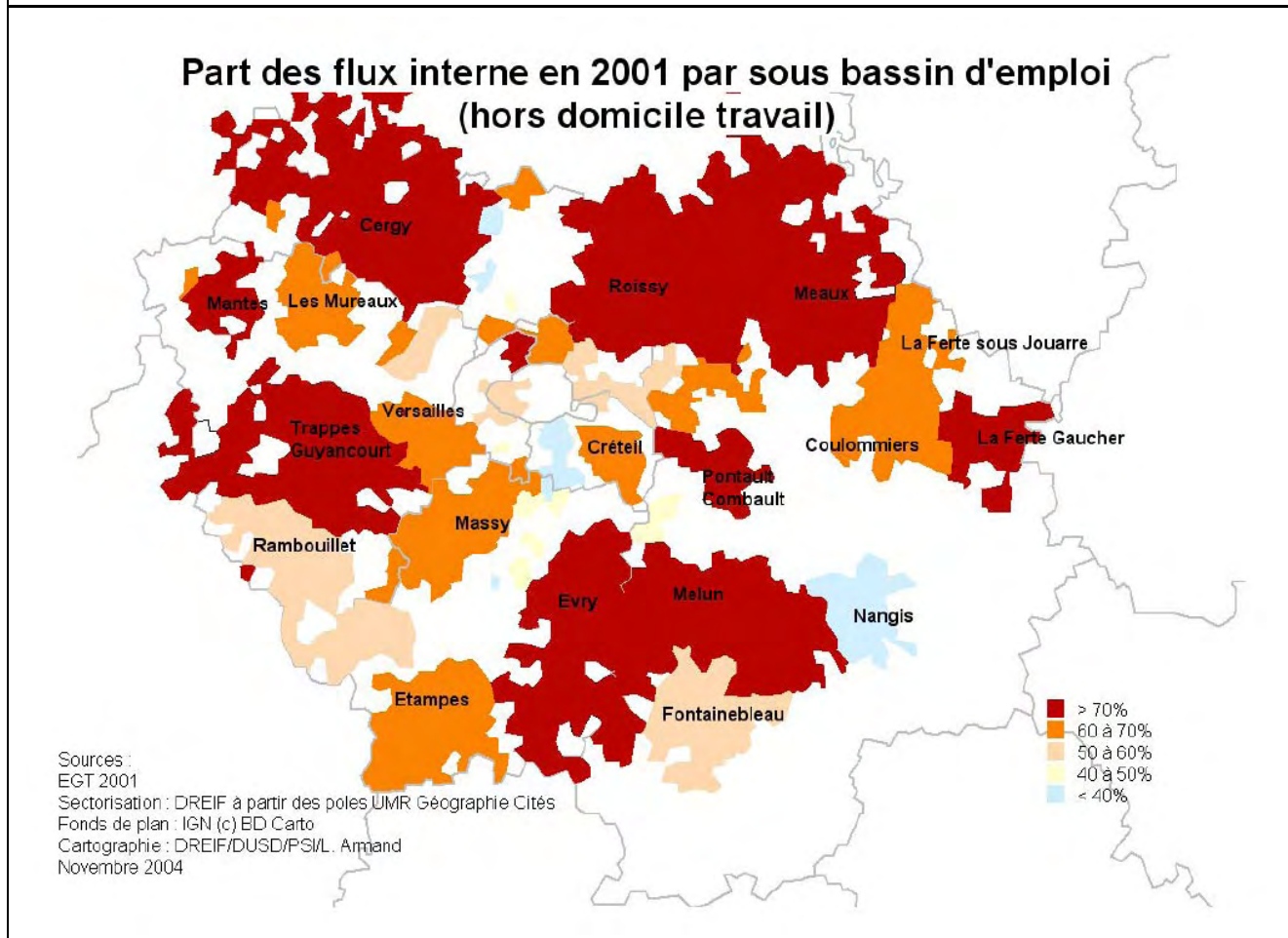
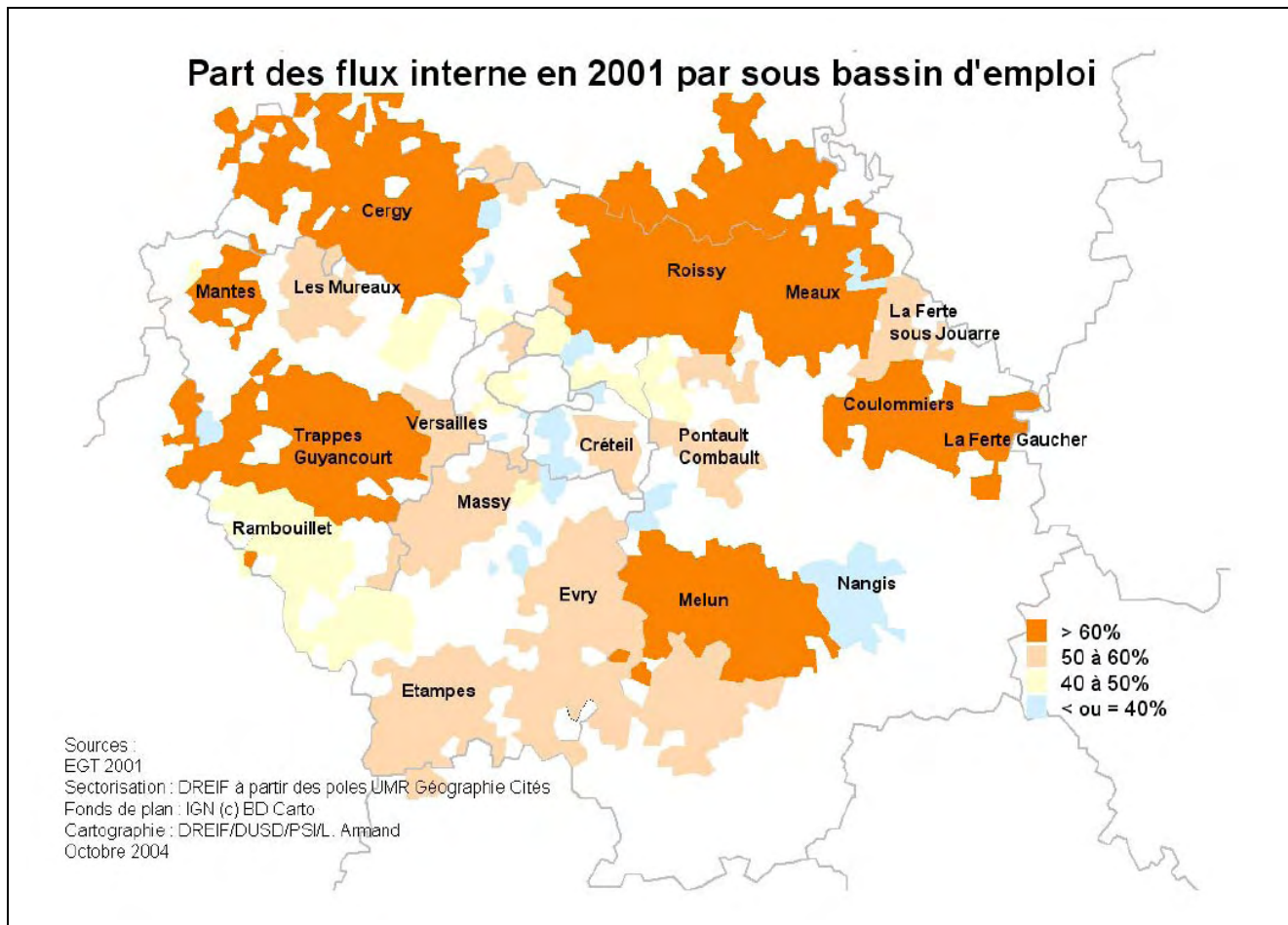
* : Commune de l'Oise rattachée au pôle de Persan-Beaumont

Annexe 2 : Caractéristiques des sous-bassins d'emploi

Sous-bassin d'emploi	Population 2009 ⁽¹⁾	Emplois 2009 ⁽¹⁾	Taux d'emplois 2009 ⁽¹⁾	Stables ⁽¹⁾	Actifs résidents travaillant dans un des 6 pôles majeurs ⁽¹⁾	Part des flux internes ⁽²⁾	Part des flux internes hors déplacements domicile - travail ⁽²⁾
Roissy-en-france	570 140	263 530	0,94	116 500	54 979	70%	76%
Trappes-Guyancourt	328 378	153 331	0,90	80 634	21 665	71%	76%
Créteil	324 110	124 109	0,76	56 164	43 403	64%	71%
Gennevilliers	318 872	144 488	0,87	46 480	65 703	55%	62%
Massy-Les Ulis	311 557	147 714	0,95	61 838	26 929	67%	73%
Cergy	301 421	118 805	0,76	66 033	31 480	70%	77%
Evry	277 278	113 197	0,81	59 180	16 819	72%	78%
Saint-Denis	271 677	152 252	1,14	35 110	40 564	56%	62%
Melun	229 176	85 782	0,74	52 821	16 504	75%	80%
Ivry-Vitry	224 252	92 426	0,81	31 025	36 562	52%	59%
Versailles	203 882	123 811	1,25	38 549	22 067	66%	72%
Boulogne-Billancourt	199 985	136 646	1,26	31 848	42 653	55%	61%
Montreuil	177 898	79 489	0,86	22 978	30 297	52%	60%
Noisy-le-Grand	177 088	57 761	0,63	20 764	25 444	54%	60%
Bobigny	167 334	69 095	0,86	18 718	24 165	54%	59%
Fontenay-Nogent	132 903	51 526	0,72	14 010	28 595	49%	57%
Argenteuil	102 844	32 244	0,64	11 863	13 335	59%	69%
Sarcelles	99 636	23 457	0,53	9 059	10 034	67%	76%
Pontault-Combault	99 065	27 327	0,53	13 857	9 462	68%	75%
Meaux	98 637	32 841	0,67	20 109	6 475	73%	78%
Lagny-sur-Marne	92 900	41 476	0,81	17 050	9 043	60%	71%
Noisiel	81 943	45 882	1,04	10 851	10 430	69%	78%
Les Mureaux	76 478	30 181	0,81	12 475	5 668	64%	72%
Orly	63 157	71 119	2,23	8 428	6 341	59%	65%
Mantes-la-jolie	56 782	17 961	0,71	7 442	3 735	64%	69%
Longjumeau	51 615	23 932	0,90	6 204	3 876	55%	59%
Fontainebleau	49 236	18 110	0,76	8 498	3 150	67%	72%
Saint-Germain-en-Laye	48 576	21 594	0,93	6 340	7 642	49%	58%
Montrouge	48 410	21 031	0,76	4 594	11 509	41%	47%
Etampes	45 994	16 005	0,71	9 550	2 272	71%	77%
Athis-mons	44 991	13 163	0,57	4 171	5 015	52%	59%
Brie-Comte-Robert	39 932	13 363	0,65	4 716	3 672	52%	58%
Rambouillet	38 414	15 966	0,84	6 678	2 866	67%	76%
Poissy	37 816	24 624	1,26	4 909	4 499	60%	63%
Sainte-Geneviève-des-Bois	34 054	9 970	0,58	3 243	2 979	47%	55%
Coulommiers	33 795	11 805	0,72	6 773	1 388	70%	77%
Le Plessis-robinson	26 581	14 432	0,98	2 375	3 442	30%	35%
Taverny	26 134	8 045	0,60	2 373	2 905	47%	53%
Eaubonne	23 878	6 521	0,56	1 934	2 996	33%	38%
Bretigny-sur-Orge	22 691	12 105	1,03	2 491	2 324	55%	61%
Persan-Beaumont	22 503	7 690	0,68	2 610	1 503	54%	60%
Dourdan	14 634	5 401	0,76	2 606	596	62%	65%
la Ferte-sous-Jouarre	14 534	4 097	0,59	1 942	990	64%	72%
Le Bourget	14 296	7 586	1,07	1 042	1 904	25%	30%
l'Isle-adam	11 575	4 119	0,73	1 179	688	62%	68%
Arpajon	10 430	5 364	1,00	932	644	32%	35%
Nangis	9 778	3 808	0,81	1 693	497	73%	81%
La Ferté-Gaucher	7 001	2 297	0,73	931	179	42%	49%
Magny-en-Vexin	6 240	2 746	0,90	812	287	54%	59%
Lizy-sur-Ourcq	4 737	2 361	1,05	669	250	54%	50%
Milly-la-Forêt	4 721	1 903	0,88	636	120	71%	80%
Bonnières-sur-Seine	4 239	1 521	0,72	345	333	NS	NS
Houdan	3 333	2 679	1,61	416	148	57%	57%
TOTAL	5 687 531	2 518 688	0,87	954 445	671 031	63%	69%

Sources des données : (1) : RP 2009 INSEE (2) : EGT 2010 - STIF - OMNIL - DRIEA

Annexe 3 : Autonomie des sous-bassins d'emploi en 2001



Annexe 4 : Part des flux internes pour les motifs études, achats, loisirs & visites et affaires personnelles & démarches administratives dans les sous-bassins d'emploi

Sous-bassin d'emploi	Part des flux internes pour études effectués par les habitants du bassin	Part des flux internes pour achats effectués par les habitants du bassin	Part des flux internes pour loisirs&visites effectués par les habitants du bassin	Part des flux internes pour affaires personnelles&démarches administratives effectués par les habitants du bassin
Roissy-en-France	80%	80%	70%	66%
Trappes-Guyancourt	82%	81%	79%	70%
Créteil	84%	77%	64%	63%
Gennevilliers	75%	68%	49%	60%
Massy-Les Ulis	85%	77%	68%	65%
Cergy	85%	79%	70%	75%
Evry	91%	73%	77%	73%
Saint-Denis	79%	60%	47%	60%
Melun	84%	79%	81%	82%
Ivry-sur-Seine – Vitry-sur-Seine	66%	69%	52%	47%
Versailles	77%	67%	75%	72%
Boulogne-Billancourt	69%	71%	47%	62%
Montreuil	69%	67%	51%	56%
Noisy-le-Grand	74%	60%	52%	68%
Bobigny	78%	57%	40%	46%
Fontenay-Nogent	62%	73%	46%	NS
Argenteuil	57%	69%	71%	71%
Sarcelles	92%	79%	71%	NS
Pontault-Combault	91%	85%	71%	NS
Meaux	85%	74%	81%	81%
Lagny-sur-Marne	NS	73%	71%	NS
Noisiel	87%	NS	NS	NS
TOTAL	80%	73%	64%	65%

Sources des données : EGT 2010 - STIF - OMNIL - DRIEA

Annexe 5 : Glossaire

• **Taux d'emploi**

Le taux d'emploi est le rapport entre l'effectif d'emploi offert sur un territoire et l'effectif d'actifs résidents sur ce territoire.

• **Actif Stable**

Un actif stable habite et travaille dans le même territoire ; si le territoire envisagé est un sous-bassin d'emploi, un actif stable habite et travaille dans le même sous-bassin d'emploi.

• **Pôle d'emploi**

Les pôles d'emploi multicommunaux ont été définis par Géographie-cités en deux étapes :

1ère étape : les communes pôles d'emploi sont définies à partir de différents indicateurs de concentration de l'emploi, et de leur capacité à attirer des navetteurs extérieurs (aire d'attraction).

2ème étape : le passage de communes pôles à pôles multicommunaux tient compte de la contiguïté des communes pôles, de la symétrie de leurs échanges et du degré de recouvrement de leurs aires d'attraction. Deux niveaux de pôles sont identifiés : les pôles majeurs et les pôles secondaires.

• **Centre (secondaire)** : un pôle qui offre des emplois de production (services à la production, et production de biens matériels) et des emplois de services aux ménages est considéré dans cette étude comme un centre.

• **Sous-bassin d'emploi** ou périmètre d'influence d'un pôle secondaire : ensemble des communes qui envoient une proportion importante de leurs actifs résidents travailler dans ce pôle d'emploi secondaire. Le seuil retenu dans cette étude est de 15% des actifs résidents, hors actifs travaillant dans les pôles majeurs.

• **Sous-bassin de vie** : un sous-bassin d'emploi est aussi un sous-bassin de vie lorsqu'une proportion importante des déplacements hors domicile-travail des résidents est interne au sous-bassin.

• **Déplacement** : Action de se rendre d'un lieu (origine) à un autre lieu (destination) pour réaliser une activité (motif), en utilisant un ou plusieurs modes de transport sur la voie publique.

• **Flux pendulaires, migration alternante, navette** : Expressions similaires pour désigner les déplacements des actifs de leur domicile à leur lieu de travail et inversement.

• **Portée** : Distance à vol d'oiseau entre les lieux d'origine et de destination d'un déplacement.

• **Mobilité individuelle** : Nombre moyen de déplacements par personne réalisés au cours d'un jour ouvrable (hors vacances scolaires et jours fériés).

• **Mode (principal)** : Plusieurs modes de transport peuvent être utilisés au cours d'un même déplacement. Une hiérarchisation a été faite pour définir un mode de transport principal pour chaque déplacement. En cas de modes multiples, le mode principal retenu est le plus lourd, c'est-à-dire dans l'ordre du plus léger au plus lourd : marche, vélo, deux roues motorisés, voiture et transport en commun.

Bibliographie

L. Armand, P. Rohaut « Le fonctionnement de l'aire urbaine de Paris Réalité des sous-bassins d'emploi et de vie » Dreif 2005

P. Beckouche, F. Damette, E. Vire « Géographie économique de la région parisienne » Dreif 1997

S. Berroir, F. Le Nechet, H. Mathian, Th. Saint-Julien, L. Sanders « Les pôles d'emploi dans l'aire urbaine de Paris en 2006 » Géographie-Cités Driea 2012

S. Berroir, H. Mathian, Th. Saint-Julien, L. Sanders « Mobilités et polarisations : vers des métropoles polycentriques » Géographie-cités 2004

P. Cariou, P. Rohaut « Les navettes en Île-de-France et dans le Bassin parisien » Driea 2012

J. Courel, A.E. Meret-Conti, C. Paulo, D. Schmitt « Enquête globale transport La mobilité en Île-de-France » Omnil Stif Driea Iau 2012

S. Francastel « Concurrence territoriale et complémentarité des pôles d'emploi franciliens » Dreif 2007

JC. François, A. Ribardiére et alii « Les disparités de revenus des ménages franciliens, analyse de l'évolution 1990-1999-2007 Géographie-cités Driea 2012

F. Gilli « Le desserrement de l'emploi dans la Région Urbaine de Paris 1975-1990 » Dreif Insee 2004

N. Louvet H. Nési « Incidences du rapport au cadre de vie et du contexte sur la mobilité de loisir » Driea, 6-t, Puca, Predit 2012

M. Sagot note rapide no 551 Iau Île-de-France 2011

Dreif « le polycentrisme en Île-de-France » 2003

**Direction régionale et interdépartementale
de l'Équipement et de l'Aménagement
d'Ile-de-France**

Service de la Connaissance des Études
et de la Prospective
21/23 rue Miollis
75732 Paris cedex 15
Tél. 01 40 61 80 80
Fax. 01 40 61 88 77

